

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021
2022





MESSAGE DES DIRIGEANTS

Une saison qui a tenu toutes ses promesses

Après deux exercices tributaires de la crise sanitaire, la saison 2021-2022 devait être celle du renouveau. Entre nouvelles installations, distinction internationale et chiffres en ligne avec nos ambitions, elle l'a été à plus d'un titre.

Après une année tronquée à la mi-mars et une année marquée par une exploitation et une fréquentation fortement impactées par la situation sanitaire liée à la pandémie, les attentes et les incertitudes pour la saison 2021-2022 étaient à leur paroxysme. Et nous n'avons pas été déçus, tant l'ascenseur émotionnel aura été actif. Le Conseil d'administration, dans sa formule recomposée à neuf, est passé par une phase d'intégration des quatre nouveaux membres. La direction générale a jonglé avec un dispositif sanitaire largement simplifié, mais susceptible d'être renforcé à très brève échéance. Les préventes montraient rapidement une confiance marquée de la part de notre clientèle locale et régionale, mais qu'en serait-il de la clientèle étrangère ? Heureusement, pour la cinquième année consécutive, l'enneigement en novembre et la météo pendant les fêtes nous ont permis de bien débuter la saison d'hiver ; et cette tendance favorable nous a accompagnés toute l'année.

Le groupe boucle donc un exercice à nouveau en ligne avec ses ambitions : 1140 271 journées skieurs, 66,4 millions de chiffre d'affaires. Ce résultat est encore embelli par l'octroi exceptionnel, par les autorités fédérales et cantonales, d'un montant de 8,3 millions assorti d'une interdiction de verser de dividendes. Ce montant correspond à la perte nette – autres aides et subventions déduites – subie sur les deux derniers exercices impactés par la pandémie. Le groupe maintient ainsi une rentabilité importante, qui soutient sa politique d'investissements et de diversification.

SOMMAIRE

- 1** MESSAGE DES DIRIGEANTS
- 2** FOCUS
- 5** PORTRAIT
- 10** PROJETS & INVESTISSEMENTS
- 14** DÉMARCHE RSE
- 17** RAPPORT FINANCIER



De gauche à droite : Christian Burrus, vice-président
Jean-Albert Ferrez, président - Laurent Vaucher, CEO



Le groupe boucle un exercice à nouveau en ligne avec ses ambitions : 1140 271 journée skieurs, 66,4 millions de chiffre d'affaires.



La Barnes Line : une prouesse technique pour un gain de confort

Durant l'été 2021, et donc le début de la saison 21-22, notre société a procédé à l'un des investissements les plus stratégiques et délicats de son histoire : le remplacement de la télécabine 6 places Médran – Les Ruinettes, datant de 1984, par une installation flambant neuve, la Barnes Line. Celle-ci offre de spacieuses cabines de 10 places facilement accessibles pour les skieurs, les bikers et les personnes à mobilité réduite. L'ensemble des flux de personnes et de marchandises à Médran et aux Ruinettes a également pu être amélioré. Si la gare supérieure aux Ruinettes s'élance élégamment vers l'aval, libérant de la place à l'abri pour le confort des skieurs, intégrer le départ de la nouvelle installation dans le complexe de Médran s'est avéré un véritable casse-tête. Nous tenons ici à réitérer nos félicitations aux constructeurs, ingénieurs, fournisseurs et collaborateurs, en particulier ceux de notre filiale STA et nos propres équipes, pour avoir réussi ce tour de force dans les délais. Cette nouvelle installation a, dès les premiers jours d'exploitation, rempli ses objectifs en termes qualitatifs et quantitatifs, et contribue indéniablement à l'attractivité de Verbier.

Nouvelles infrastructures à Bruson

En comparaison, l'été 2022 aura été relativement calme, avec l'essentiel des travaux situés sur la rive gauche de la Dranse pour la reconstruction du restaurant de La Pasay et le remplacement du télésiège. La nouvelle installation six places à bulle marque la première collaboration de notre société avec le constructeur suisse Bartholet.

La liaison Savoleyres – Verbier relancée

En février, une décision définitive du tribunal fédéral en matière d'aménagement du territoire en faveur de la commune de Val de Bagnes relance un projet vieux de plus de 10 ans : la construction d'une nouvelle télécabine mixée à un télésiège pour desservir de manière optimale le secteur de Savoleyres depuis Verbier. Vu le temps écoulé, ingénieurs et constructeurs se sont remis à la planche à dessin. Basée sur les dernières technologies, l'installation sera encore plus efficace et discrète. Sa construction devrait s'étaler sur les étés 2024 et 2025, pour une mise en service en décembre 2025.

Consécration internationale

Après avoir été désignée plusieurs fois meilleure station de ski de Suisse, Verbier était pour la première fois désignée meilleure station de ski du monde en 2021. Une distinction d'ailleurs renouvelée pour 2022. Nous sommes fiers de cette prestigieuse récompense, qui consacre des années d'investissements et de travail et qui confirme la pertinence de notre stratégie. C'est le succès de tout un groupe, à tous les échelons et dans toutes les fonctions. C'est aussi le résultat d'une saine collaboration avec les acteurs économiques de la station et les autorités communales et régionales.

Au nom du Conseil d'administration et de l'ensemble du personnel, nous vous remercions pour votre confiance.

Dameurs de père en fils

A 38 ans, Michaël Pellissier dirige l'équipe de damage qui, chaque nuit, prépare les pistes du secteur des Ruinettes. Une quinzaine de personnes est sous sa conduite, dont son papa.

On dirait des lucioles. Des points lumineux qui s'agitent dans le noir. Pour qui a déjà scruté les pentes de Verbier la nuit, le ballet des dameuses, phares allumés, rappelle les chorégraphies de ces petits coléoptères. Au volant des imposants engins, Michaël et son équipe s'affairent à remettre les pistes en état pendant que le monde tombe dans les bras de Morphée. « Notre rythme de vie est décalé, concède ce père de trois enfants. Ce n'est pas le métier le plus simple du point de vue de l'organisation familiale, mais c'est avant tout un métier de passion. » Et passionné, on peut dire que Michaël l'est. Lui qui, petit, accompagnait parfois son papa dans la cabine pour une courte virée en « rattrack ». « Aujourd'hui, j'ai la chance de partager ça avec lui, comme collègues. »

Souper en commun à 23h30

Chaque soir durant la saison hivernale, les dameurs entament leur « journée » de travail à 19h. Le départ est donné au garage des Ruinettes, où chacun embarque dans son véhicule. Prochain rendez-vous à 23h30 pour le souper en commun. « Ce moment de partage est important. Ça nous sort de notre bulle. On en profite pour échanger sur l'état des pistes et affiner si besoin le programme pour la deuxième partie de la nuit, avant de repartir jusqu'à 4h du matin. »

A chacun sa piste

Le secteur des Ruinettes comptabilise 11 000 heures damées par hiver, pour 19 000 au total sur tout le domaine, Bruson et Savoleyres compris. Chaque chauffeur se voit attribuer une piste, dont il s'occupe durant toute la saison. Il en va de même pour la mécanique. « C'est une manière de responsabiliser les membres de l'équipe. Chacun a ainsi à cœur de faire de sa piste la plus belle du secteur et de prendre soin de son véhicule. » Côté technologie, les machines sont équipées de GPS, ce qui permet de connaître précisément la hauteur de neige et d'ainsi travailler le revêtement de la meilleure des manières. « Nous avons des équipements de pointe, ce qui facilite la conduite ainsi que la maintenance des machines par ordinateur. » Piloter s'apparente-t-il pour autant à un jeu d'enfant ? « Il n'y a pas d'apprentissage pour devenir dameur. Un permis voiture suffit. On apprend sur le terrain, grâce aux formations internes et aux conseils des chauffeurs les plus expérimentés. Au-delà des compétences techniques, il faut surtout avoir un caractère solide et ne pas craindre la solitude. »



Chacun a à cœur de faire de sa piste la plus belle du secteur.



Michaël Pellissier,
responsable damage du secteur des Ruinettes



Aux manettes des Ruinettes

Pascal Maret est chef du secteur des Ruinettes, le plus grand du domaine avec ses douze installations. Un rôle qui mêle technique et gestion humaine.

Il tient sa radio toujours allumée à portée de main. « C'est grâce à elle que je peux rester en contact avec les équipes déployées sur le secteur et suivre ce qu'il se passe en temps réel. » En saison d'hiver, Pascal Maret gère une soixantaine de personnes : environ 50 à l'exploitation pour faire tourner les installations, et une dizaine à la technique, des mécaniciens et des électriciens pour la plupart. « La gestion du personnel et du planning occupe une grande place dans mon travail. J'aime le contact humain, l'échange, tout l'aspect relationnel. »

Licence de pilote

Originaire de Lourtier, Pascal Maret a fait ses premières descentes à ski à Verbier, « comme à peu près tous les enfants de la vallée ». Après un apprentissage en mécanique générale à l'aérodrome de Sion, il a poursuivi son parcours dans la technique et a même obtenu sa licence professionnelle de pilote d'hélicoptère et son brevet de pilote d'avion. Il laisse son poste, en France, de moniteur d'autoécole durant une dizaine d'années pour retrouver le Valais. « C'est à ce moment que j'ai rejoint Téléverbier. D'abord comme agent d'exploitation à La Chaux-Express, puis, dès 2013, comme chef du secteur des Ruinettes, après avoir obtenu mon brevet fédéral de spécialiste des installations de transport à câbles. Un joli clin d'œil puisque mon papa a travaillé ici comme cuisinier. »

Les Ruinettes, le secteur phare

Des cinq secteurs que compte le domaine – Bruson, Les Gétianes, Les Ruinettes, Savoleyres, et Verbier Station –, celui des Ruinettes est le plus grand, avec douze installations en fonction l'hiver. De novembre à fin avril, Pascal Maret et ses équipes s'activent dès l'aube pour en préparer l'ouverture. « J'apprécie cette effervescence du matin, motiver mes équipes pour qu'on puisse ouvrir dans les temps même s'il a neigé durant la nuit. C'est un beau challenge pour satisfaire nos premiers clients. » S'ajoutent à cela la gestion du ravitaillement des restaurants d'altitude et le transport de marchandises. Des missions facilitées depuis la mise en service, en décembre 2021, de la nouvelle télécabine Médran IV qui relie Verbier aux Ruinettes. « C'est un magnifique outil de travail qui a changé notre manière de nous organiser, à la plus grande satisfaction des livreurs, des restaurateurs et de nos équipes. »



J'apprécie cette effervescence du matin, motiver mes équipes pour qu'on puisse ouvrir dans les temps.



Pascal Maret,
chef du secteur des Ruinettes



PORTRAIT



ORGANISATION

Direction



De gauche à droite :

Valérie Maret

Assistante de direction

Nuno Dias

Directeur financier (CFO)

Laurent Vaucher

Directeur général (CEO)

Carole Lambiel-Moos

Directrice commerciale (CCO)

Lionel May

Directeur opérationnel (COO)

Conseil d'administration



Jean-Albert Ferrez
Président *



Christian Burrus
Vice-président et
administrateur délégué *



Jean-Paul Burrus
Administrateur



Paul Choffat
Administrateur *



Christel Duc
Administratrice



Klaus Jenny
Administrateur *



Bruno Moulin
Administrateur



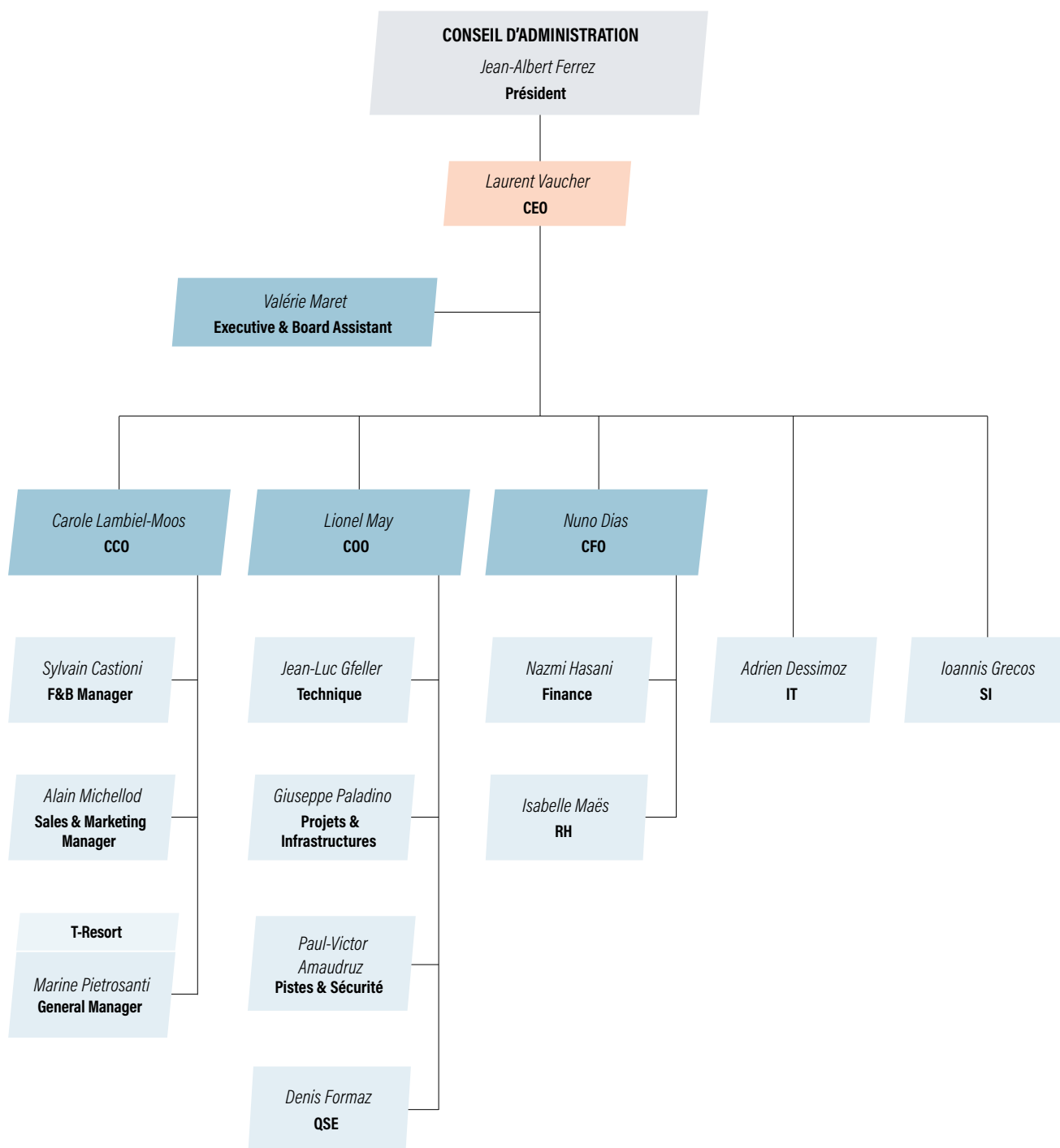
Charles Relecom
Administrateur



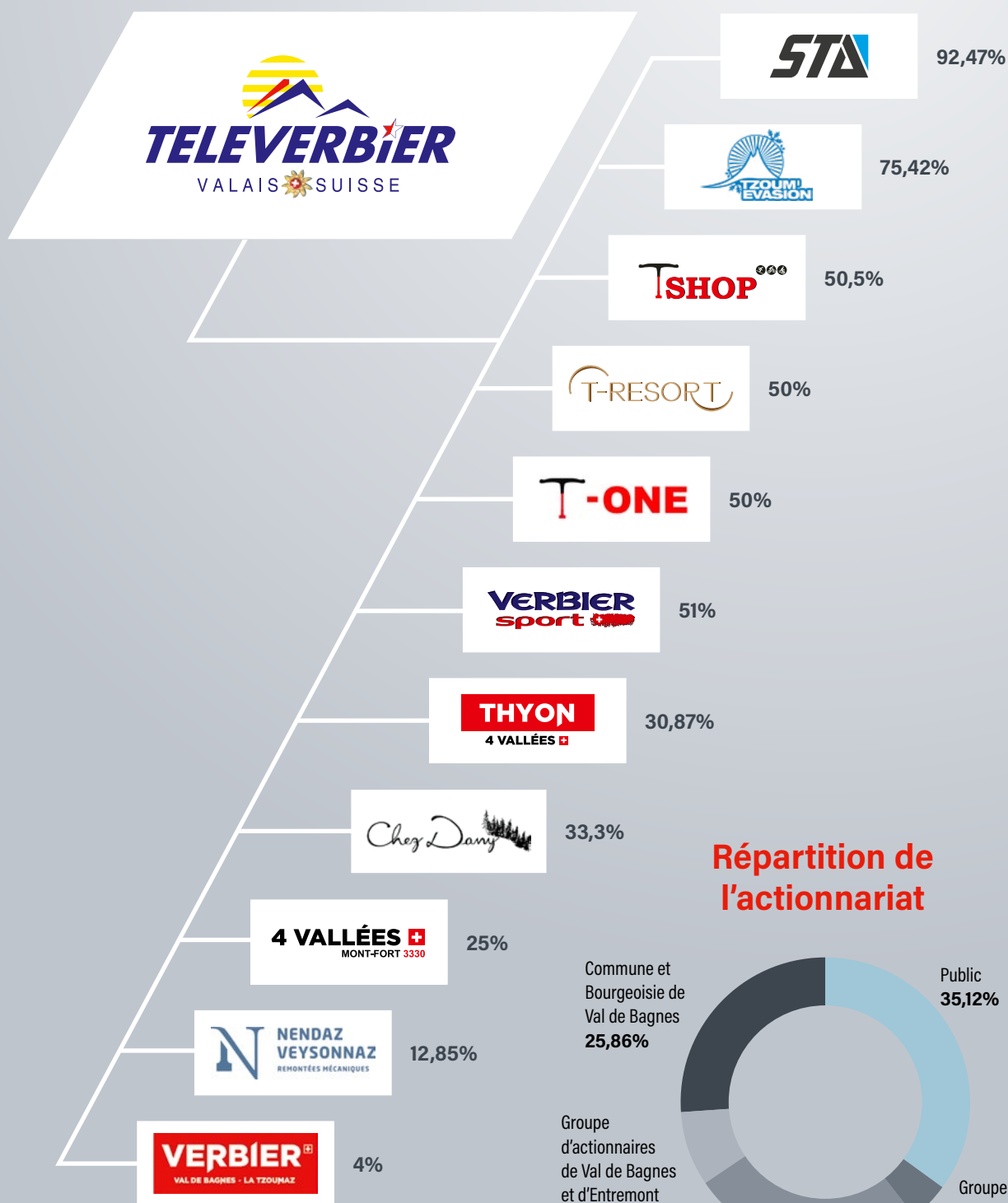
Philippe Roux
Administrateur

* Membre du Bureau du Conseil d'administration

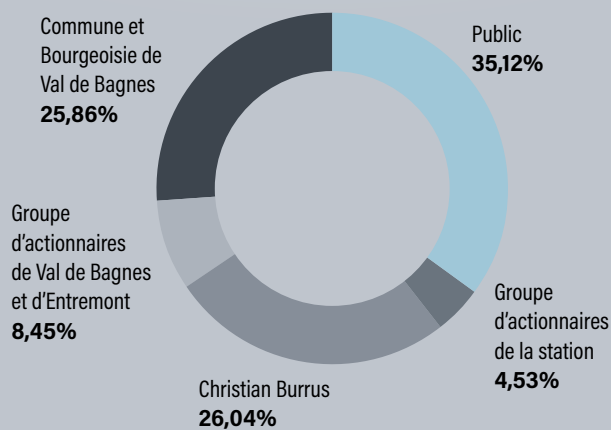
Organigramme d'entreprise



Organigramme juridique



Répartition de l'actionariat



Chiffres clés de l'exercice 2021-2022

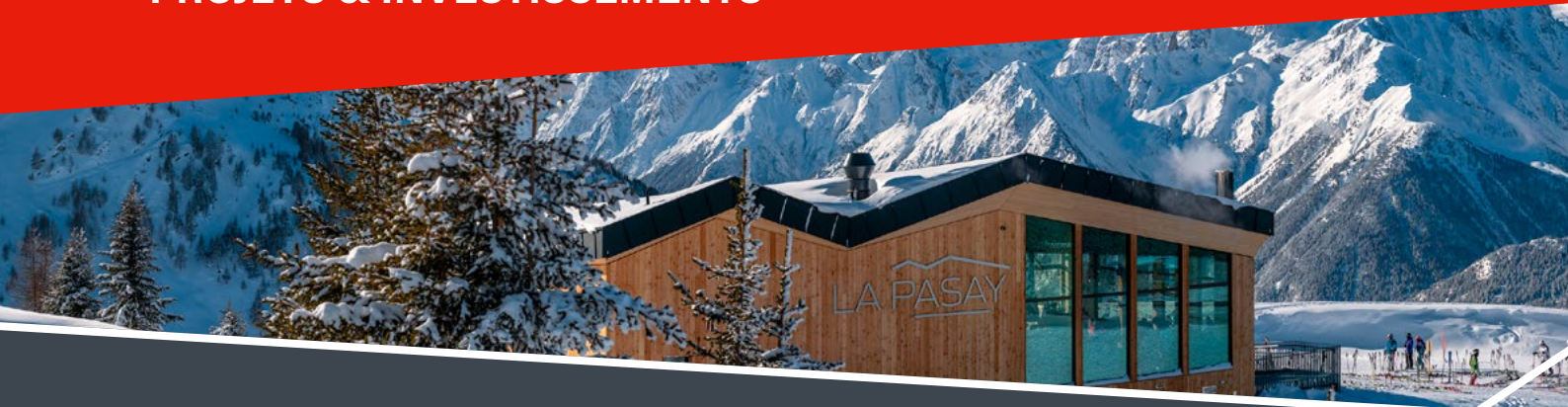
Chiffre d'affaires (en MCHF)	66,4
Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA) (en MCHF)	30,0
Cash-flow (en MCHF)	19,2
Total des investissements (en MCHF)	17,4
Résultat net (en MCHF)	12,2
<hr/>	
Journées skieurs Téléverbier	1 140 271
Journées skieurs, y compris celles provenant des 4 Vallées	1 323 941
<hr/>	
Nombre de remontées mécaniques	38
Débit horaire	48 204 pers./h
Surface de pistes balisées	1 160 ha (domaine skiable) 217 ha (surface damée)
Dénivelé à disposition	Entre 1500 et 3300 m
Nombre d'enneigeurs	384
<hr/>	
Equivalents plein-temps (EPT) annuels	170
Equivalents plein-temps (EPT), y compris saisonniers	291

1 140 271
journées skieurs
Téléverbier

Soit une augmentation de 24,9%
par rapport à la saison 2020-2021.

63%

La part de notre domaine skiable profitant d'un enneigement mécanique. Cette large couverture nous permet de garantir un enneigement de qualité durant tout l'hiver.



Bruson : un secteur qui fait peau neuve

Situé au cœur d'une nature préservée, le domaine de Bruson propose des pistes variées aux conditions d'enneigement exceptionnelles. Quant à ses forêts clairsemées, elles sont le terrain de jeu recherché par les amateurs de ski freeride. Pour améliorer l'expérience de Bruson, des projets de modernisation des infrastructures ont été entrepris, avec l'hospitalité et le confort au cœur de nos préoccupations.



Nouveau télésiège débrayable

Construit en 1990, le télésiège à pinces fixes de La Pasay cède sa place à un télésiège 6 places à pinces débrayables. Le temps de parcours s'en trouve réduit, pour le plus grand confort de nos usagers, passant de 11 minutes à moins de 5 minutes.

Confié à la société suisse Bartholet Maschinenbau AG, le projet a démarré à l'été 2022. La mise en exploitation a eu lieu courant décembre 2022, comme prévu dans le planning du chantier.





LA PASAY
RESTAURANT PANORAMIQUE

Cuisine du terroir au sommet

Située à l'arrivée du nouveau télésiège, à 2163 mètres d'altitude, l'ancienne buvette a été entièrement rénovée. En lieu et place, le nouveau restaurant La Pasay a ouvert ses portes fin 2022, après sept mois de travaux. Son architecture s'intègre à la perfection à la nature sauvage environnante, et son intérieur, cosy et chaleureux, affiche une décoration soignée et un mobilier contemporain. L'établissement peut accueillir 64 personnes à l'intérieur et 80 en terrasse, et est doté d'un espace de pique-nique de 60 places au rez-de-chaussée.

Aux commandes de La Pasay : Emmanuelle Roduit et Michaël Egloff. Partenaires dans la vie et passionnés de cuisine, les deux Valaisans partagent un amour inconditionnel pour la cuisine locale et de saison.



Une vue à couper le souffle

A l'arrivée du téléphérique du Mont-Fort, à 3330 mètres d'altitude, une nouvelle plateforme panoramique sécurisée offre une vue imprenable sur l'ensemble de la chaîne des Alpes, du Mont-Blanc au Cervin. Démarrés durant l'été 2022, les travaux se sont achevés au début de la saison 2022-2023. Cette impressionnante réalisation est un atout majeur pour le site du Mont-Fort, qui renforce ainsi son attrait touristique été comme hiver.



Quand ski rime avec gastronomie

Téléverbier a mis les petits plats dans les grands pour étoffer son offre de restauration sur le secteur de Verbier, en confiant la gestion de deux établissements au chef anversoïis Bert de Rycker.



LeBISTROT
VERBIER • 2727M • LES ATTELAS

Le Bistrot: un sommet pour les papilles

De la gastronomie au sommet ! C'est la promesse du Bistrot, situé à 2727 mètres d'altitude, à un jet de pierre de la gare d'arrivée du Funispace aux Attelas. Dans un cadre idyllique, avec une vue à couper le souffle sur la chaîne des Combins, l'établissement peut accueillir 75 personnes à l'intérieur et 60 en terrasse.

L'endroit se prête à merveille à une expérience gustative hors normes. Chaque ingrédient est travaillé avec maestria par le chef avec en point de mire le goût et l'émotion qu'il entend transmettre au travers de ses créations.

Ici, tout a été pensé dans les moindres détails pour un émerveillement garanti, des plats travaillés avec une infinie créativité à leur mise en scène dans une vaisselle choisie pour son élégance.





Bert de Rycker : le chef qui monte

Originaire d'Anvers en Belgique, Bert de Rycker est une des étoiles montantes de la gastronomie valaisanne. Découverte romande de l'année 2019 du guide GaultMillau, ce quadragénaire a la cuisine dans la peau et des tatouages de légumes sur les bras ! Dès son enfance en Belgique auprès de ses grands-parents actifs dans la vente de poisson, il se passionne pour la gastronomie au contact des plus grands chefs. Un univers qui l'attire par la dose de mystère qui l'entoure et le conduit sur les bancs de l'école hôtelière à 12 ans déjà. La suite s'écrit dans les cuisines de Lenôtre et de la Tour d'Argent à Paris, puis chez Thierry Marx à Bordeaux et au Kerselaar d'Anvers. C'est en Valais qu'il choisit de poursuivre sa carrière, amoureux de ce canton où, enfant, il passait ses vacances en famille. Avant de reprendre la gérance du Bistrot et du 3023 pour Téléverbier en 2022, Bert de Rycker est passé par les cuisines du Panorama à Mollens, du Café Cher-Mignon à Chermignon, du Rhodania à Crans-Montana et du Rawyl à Randogne.



Le 3023 : un spot branché

Au pied du mythique Mont Gelé, à l'arrivée du télésiège des Attelas, le 3023 est le spot branché des skieurs et snowboardeurs. Entre deux descentes, de la poudreuse plein les yeux, on s'y attable entre amis pour boire un verre, se raconter ses plus belles chevauchées hivernales, manger ou picorer dans une ambiance au décor anglo-saxon rétro.

L'établissement peut accueillir 80 personnes à l'intérieur et 150 en terrasse. Sa carte ? Une cuisine décomplexée et diablement partageuse, qui mise sur la simplicité et le fait-maison.



Le Flocon : le self familial

Aux Attelas, le restaurant self-service Le Flocon propose une cuisine familiale et gourmande, sans chichi. L'endroit idéal pour se retrouver après quelques descentes à ski, profiter de bons plats faits maison dans une ambiance chaleureuse, et contempler l'ensemble des Combins et le massif du Mont-Blanc.

Une entreprise soucieuse de son rôle social et environnemental

Le groupe Téléverbier s'inscrit dans une démarche de développement durable en déployant les bonnes pratiques RSE dans ses activités et ses processus décisionnels. Les engagements du groupe s'articulent autour de trois axes : la réduction de l'impact environnemental, l'amélioration des conditions de travail et des possibilités de développement des employés, et la responsabilité citoyenne de l'entreprise.

1. Réduction de l'impact environnemental

Dans le cadre de la convention d'objectifs environnementaux avec l'Office fédéral de l'énergie, notre société a entrepris un certain nombre d'actions durant l'année écoulée, à savoir :

- Changement du moteur de la télécabine Le Châble-Verbier (moteur avec classe de rendement IE4)
- Changement du moteur de la télécabine Médran 2 (moteur avec classe de rendement IE4)
- Equipement de tous nos regards d'enneigement mécanique de dispositifs de monitoring du chauffage
- Poursuite de l'équipement de monitoring des chauffages de nos bâtiments (30 locaux supplémentaires équipés)
- Mesures des vitesses de fonctionnement de nos installations afin de déterminer les plages comprenant la meilleure efficacité énergétique

En parallèle de ces actions, Téléverbier poursuit sa démarche globale visant à atténuer au maximum l'empreinte carbone générée par les activités de la société.

2. Amélioration des conditions de travail et des possibilités de développement des employés

Avantages salariaux

Après deux années difficiles en raison de la crise sanitaire, le groupe Téléverbier a décidé d'augmenter l'ensemble de son personnel et de lui garantir une application stricte du nouveau CTT (contrat type de travail).

De plus, dès le 1^{er} janvier 2024, l'ensemble des collaborateurs de la société aura droit, au minimum, à 5 semaines de vacances.

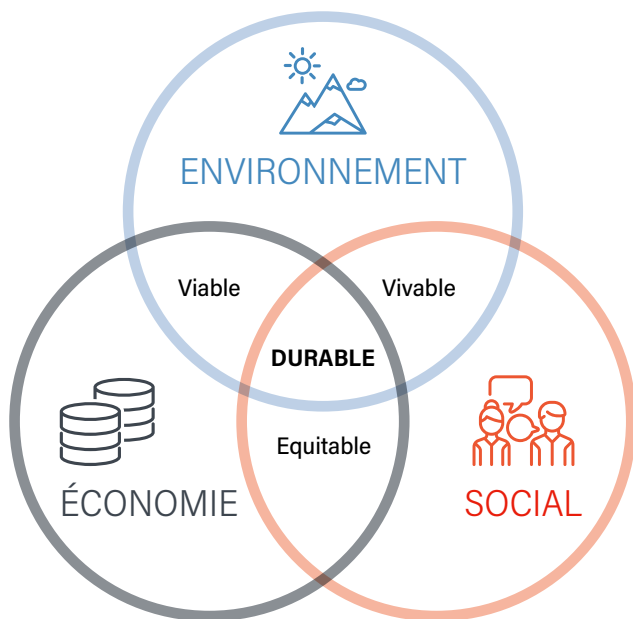
Culture d'entreprise

Dans le cadre des démarches visant à développer la culture organisationnelle et le team building, des formations en leadership ont été organisées durant l'automne pour tous les responsables d'équipe du groupe. Cette expérience a rencontré un franc succès et sera reconduite annuellement.

Toutes autres formations propres à la branche sont encouragées afin de bénéficier des meilleures compétences à l'interne.

Intégrité personnelle

Afin de lutter contre le mobbing, le racisme, la discrimination, la violence et le harcèlement sexuel, la société a élaboré une directive qui a été intégrée au règlement du personnel. Cette nouvelle directive prévoit notamment la mise à disposition de personnes de confiance externes à l'entreprise pour les collaborateurs dont le bien-être et la santé seraient impactés par toute forme de malveillance.



3. Responsabilité citoyenne de l'entreprise

Téléverbier est un partenaire essentiel de la politique locale; la société est le principal employeur de la région avec plus de 11 millions de charges salariales versées dans la commune de Val de Bagnes, pour un total de près de 20 millions au niveau cantonal.

La société s'engage à travailler avec les entreprises locales, pour autant que celles-ci soient disponibles et pratiquent les conditions du marché.

En qualité d'entreprise valaisanne soucieuse de son rôle social et environnemental, le groupe Téléverbier fait naturellement partie des sociétés certifiées Valais Excellence. Ce label a notamment pour but de promouvoir le développement durable et la citoyenneté dans les entreprises valaisannes.

Nous sommes convaincus que les organisations les plus performantes de demain sont celles qui auront su dès aujourd'hui prendre en compte le développement durable dans leur management. Créatrice de valeur ajoutée, la démarche RSE se veut avant tout une contribution au mieux-vivre global.



**Chacun est seul
responsable de tous.**

Antoine de Saint-Exupéry





RAPPORT FINANCIER

SOMMAIRE

1. RESPONSABLES DU RAPPORT ANNUEL DE GESTION	19
2. ORGANE DE RÉVISION DES COMPTES	19
3. CONTROLLING ET GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	20
3.1 Contrôle interne	20
3.2 Contrôle des comptes	23
3.3 Gouvernement d'entreprise	23
4. RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2021-2022	27
4.1 Activité et résultats de la période du 1.11.2021 au 31.10.2022	27
4.2 Les flux financiers	28
4.3 Perspectives d'avenir	29
5. RAPPORT SUR LES RÉMUNÉRATIONS	30
5.1 Informations sur les rémunérations du Conseil d'administration ainsi que de la Direction pour l'exercice 2021-2022	30
5.2 Informations sur les rémunérations du Conseil d'administration ainsi que de la Direction pour l'exercice 2020-2021	31
6. RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE TÉLÉVERBIER SA, À VAL DE BAGNES	32
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	
7. COMPTES CONSOLIDÉS	34
7.1 Compte de résultat global consolidé	34
7.2 Etat du résultat global	34
7.3 Bilan consolidé	35
7.4 Tableau des flux de trésorerie consolidés	36
7.5 Tableau des variations des capitaux propres consolidés	37
7.6 Annexes aux comptes consolidés	38
8. RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE TÉLÉVERBIER SA, À VAL DE BAGNES	67
ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX	
9. COMPTES ANNUELS	71
9.1 Compte de résultat	71
9.2 Bilan	72
9.3 Annexes aux comptes annuels	74
9.4 Répartition du résultat au bilan	78
10. RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES ANNUELS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE TÉLÉVERBIER SA, À VAL DE BAGNES	79

1. RESPONSABLES DU RAPPORT ANNUEL DE GESTION

M. Jean-Albert Ferrez

Président du Conseil d'administration
Nommé en 2015

c/o Téléverbier SA
Case postale 419
1936 Verbier

M. Nuno Dias

Directeur financier
Nommé en 2018

c/o Téléverbier SA
Case postale 419
1936 Verbier

Attestation

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion (figurant en pages 27 et suivantes) présente un tableau fidèle de la gestion des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Verbier, le 24 février 2023

Jean-Albert Ferrez

Président du Conseil d'administration

Nuno Dias

Directeur financier

Contact investisseurs

M. Jean-Albert Ferrez

Président du Conseil d'administration
+41 27 775 25 11
ja.ferrez@televerbier.ch

M. Nuno Dias

Directeur financier
+41 27 775 25 11
n.dias@televerbier.ch

2. ORGANE DE RÉVISION DES COMPTES

BDO SA

Place du Midi 36
1950 Sion

Thomas Bigler, Réviseur responsable et expert-réviseur agréé; **Bastien Forré**, expert-réviseur agréé.

Le mandat de l'organe de révision est soumis chaque année pour une durée d'une année à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires.

3. CONTROLLING ET GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

3.1 CONTRÔLE INTERNE

Le Président de votre Conseil d'administration rend compte, dans le présent rapport, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration (partie I) et des procédures de contrôle interne mises en place par la société (partie II), (article 117 de la loi de Sécurité financière, article 225-37 alinéa 6 du Code de Commerce).

3.1.1 Préparation et organisation des travaux du Conseil d'administration

3.1.1.1 Organisation de la société

Constituée sous forme de société anonyme en 1950, la société a adopté la forme de société anonyme avec Conseil d'administration et Direction générale, qui permet de dissocier les fonctions et les pouvoirs de direction et de contrôle de cette direction.

La gestion et la direction de la société sont confiées à la Direction générale par le Conseil d'administration. La Direction générale exerce ses fonctions sous le contrôle du Conseil d'administration, dont les membres sont désignés par l'Assemblée générale des actionnaires. Cette dernière peut les révoquer à tout moment.

La composition et l'activité du Conseil d'administration sont régies par les dispositions légales (Code des Obligations suisse), les statuts et un règlement d'organisation édictés par le Conseil d'administration lui-même.

3.1.1.2 Composition et fonctionnement du Conseil d'administration

Le Président – ou le Vice-Président (également Administrateur délégué) en cas d'absence du Président – convoque le Conseil d'administration et dirige les débats.

L'ordre du jour est préparé par le Président du Conseil d'administration en concertation avec la Direction générale et, sauf en cas d'urgence, communiqué aux membres du Conseil d'administration au moins cinq jours avant la réunion. Un dossier détaillant le contenu des sujets à l'ordre du jour, préparé par la Direction générale, est remis avant la séance.

Le secrétariat est assuré par le secrétaire hors Conseil de la société. Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité simple des membres présents. La voix du Président est prépondérante en cas de partage des voix.

Un projet de procès-verbal est transmis au Président du Conseil d'administration qui le contrôle et le finalise. Le procès-verbal est ensuite transmis aux membres du Conseil d'administration. Il est approuvé lors de la séance suivante. Au cours de l'exercice écoulé, du 1^{er} novembre 2021 au 31 octobre 2022, le Conseil s'est réuni cinq fois.

Le Conseil d'administration est assisté par le Bureau du Conseil d'administration composé de quatre membres, dont le Président du Conseil d'administration et le Vice-Président Administrateur Délégué. Le Bureau se réunit pour préparer les thèmes et les décisions à soumettre au Conseil d'administration. Il traite les affaires urgentes entre les séances du Conseil d'administration.

Au cours de l'exercice écoulé, le Bureau s'est réuni six fois. Il a été régulièrement consulté par voie de circulation.

Les rémunérations de la direction sont traitées par un Comité de rémunération formé du Président et d'un ou plusieurs membres du Bureau. La rémunération du Président, respectivement du Vice-Président Administrateur délégué, est traitée par les autres membres du Bureau, qui soumettent une recommandation au Conseil.

Le Comité de rémunération siège au moins une fois par année après la clôture des comptes. Le Président et/ou le Vice-Président Administrateur délégué assurent le contact régulier avec la Direction générale, la communication sociale, et appuient la Direction générale dans le cadre des dossiers stratégiques. Au cours de l'exercice écoulé, le Président et le Vice-Président Administrateur délégué ont consacré au total environ 60 jours de travail à la société.

3.1.1.3 La rémunération des membres du Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration perçoivent une indemnité de responsabilité fixée annuellement.

Pour l'exercice écoulé, ce montant se monte à CHF 3000.-. Exceptés le Président et le Vice-Président Administrateur délégué, qui bénéficient d'une rémunération spécifique, les membres du Bureau perçoivent une indemnité supplémentaire de CHF 3000.-.

Les membres du Conseil d'administration perçoivent en outre un jeton de présence de CHF 300.- par séance.

Les membres du CA qui participent à des missions particulières (hors séances régulières) sont indemnisés sur une base horaire, rémunérés selon leur degré de spécialisation.

Les rémunérations des membres du Conseil d'administration pour les exercices 2021-2022 et 2020-2021 figurent en page 30.

3.1.1.4 Relations entre Direction générale et Conseil d'administration

La Direction générale est investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société, sous réserve des pouvoirs dévolus au Conseil d'administration ou à l'Assemblée générale par la loi ou les statuts ou le règlement interne.

Conformément à la loi et aux statuts, le Conseil d'administration doit prendre les décisions qui touchent :

- l'exercice de la haute direction de la société et l'établissement des instructions nécessaires ainsi que de la haute surveillance;
- le mode d'organisation;
- la fixation des principes comptables et du contrôle financier;
- la nomination et la révocation des personnes chargées de la gestion et de la représentation;
- la stratégie de développement;
- les budgets annuels des investissements du Groupe;
- tout projet de prise de participation et d'acquisition de terrains;

- tout investissement, toute prise de participation ou cession dans un nouveau domaine d'activité;
- tout accord de partenariat;
- l'établissement du rapport de gestion;
- l'établissement des comptes annuels;
- la préparation de l'assemblée générale des actionnaires et l'exécution de ses décisions.

3.1.2 Les procédures de contrôle interne

3.1.2.1 La définition et les objectifs du contrôle interne

Le contrôle interne est un ensemble de processus mis en œuvre par le Conseil d'administration, les dirigeants et les collaborateurs du Groupe, destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation d'objectifs entrant dans les catégories suivantes :

- la réalisation et l'optimisation des opérations;
- la fiabilité des informations financières;
- la conformité aux lois et aux réglementations en vigueur.

En outre, tel que conçu au sein du Groupe Téléverbier, le contrôle interne vise à fournir une assurance raisonnable que l'objectif de sauvegarde du patrimoine est pris en compte au même niveau et qu'il est atteint. Les procédures de contrôle interne en vigueur au sein de la société ont ainsi pour objet :

- d'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnes s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise;
- d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir la garantie absolue que ces risques soient totalement éliminés.

3.1.2.2 L'environnement de contrôle

Organisation générale au niveau du Groupe Téléverbier

Le Groupe s'est développé autour du métier d'exploitation de domaines skiables. Le Groupe est actif uniquement en Suisse; il est directement propriétaire de ses installations sur les territoires des communes de Val de Bagnes, Riddes, Nendaz, Saxon et Orsières. Il assure en outre la gestion opérationnelle d'installations appartenant à Télé-Thyon SA, sur les communes de Vex et Hérémece, société dont il est actionnaire à hauteur de 30,87%.

Le Groupe détient une participation majoritaire dans la société STA SA, dont l'activité est directement liée à l'entretien et à la construction d'équipements et de machines proches de son activité. Le Groupe détient en outre des participations minoritaires dans des sociétés dont l'activité est complémentaire à l'activité d'exploitation de domaines skiables.

Toutes les activités administratives et financières ainsi que la gestion des ressources humaines et informatiques du Groupe sont assurées par le Siège de la société à Verbier. Le Siège assure notamment :

- la gestion des services fonctionnels tels que la consolidation, l'établissement des règles comptables, les financements à moyen et long terme, les relations avec les investisseurs, l'administration du réseau informatique du Groupe, les ressources humaines;
- la gestion du système de reporting et de planification des remontées d'informations comptables et financières permettant un pilotage précis à tous les niveaux et la réactivité nécessaire au bon fonctionnement d'une organisation décentralisée;
- la mise en place des dispositifs de contrôle interne et de contrôle des risques.

La Direction générale assure une fonction d'organisation, d'animation et d'assurance du bon développement du Groupe et veille à la rentabilité et à la sécurité des capitaux engagés dans le Groupe.

Réunie hebdomadairement, la Direction générale exerce notamment le suivi et le contrôle des activités de la société comme l'avancement des dossiers, le suivi de la marche des affaires et la gestion des risques. L'ensemble des décisions prises est ensuite mis en application par l'intermédiaire des membres de la Direction générale élargie.

En juin 2007, le Conseil d'administration a constitué un Comité d'audit. Durant l'exercice écoulé, le Comité d'audit s'est réuni à quatre reprises.

3.1.2.3 La gestion des risques

Le dispositif de gestion des risques du Groupe

Téléverbier est articulé autour de la détection et de l'anticipation des risques opérationnels, notamment ceux liés à la sécurité des biens et des personnes, d'une part, et de la gestion des risques financiers, juridiques et fiscaux, d'autre part. Ce dispositif est assuré sous le contrôle de la Direction générale.

L'identification des risques s'organise autour d'une veille des activités, complétée par des remontées d'informations jusqu'au Conseil d'administration sur des sinistres ayant pu affecter le Groupe ou d'autres entreprises du secteur.

Un projet de cartographie des risques du Groupe a été établi et approuvé par le Conseil d'administration.

Organisation et outils de gestion des risques financiers

Les outils de gestion utilisés pour le pilotage budgétaire, ainsi que le suivi des indicateurs de performance en vigueur dans le Groupe et déclinés localement, participent à la détection et à la maîtrise des risques financiers.

Les principaux outils de suivi permanent permettent de contrôler, d'une part, le niveau d'endettement du Groupe et, d'autre part, les risques liés aux variations des taux d'inflation.

La gestion des risques juridiques et fiscaux ainsi que des programmes d'assurances a été placée sous la responsabilité de la Direction générale; elle a, le cas échéant, recours à l'expertise externe pour évaluer et quantifier les éventuels risques juridiques, fiscaux et d'assurances.

Le Groupe est notamment assuré contre les dommages naturels, pertes d'exploitation et responsabilité civile, ce qui contribue au renforcement du contrôle interne. Annuellement, le Groupe procède à une mise à jour des couvertures d'assurances.

Gestion et communication de crise

Le Groupe dispose de moyens humains, matériels et de communication au cas où une crise surviendrait.

Certaines procédures comportent des observations sur les actions à mener en cas de crise ou plus généralement dans des situations particulières qui nécessitent des moyens adaptés. C'est le cas notamment des plans d'opérations internes.

En outre, une cellule de crise peut être activée au niveau du Siège, à la demande du Président du Conseil d'administration. Elle a pour objet de réunir au plus vite les responsables du Groupe en cas de crise majeure.

En matière de communication de crise, des règles sont définies au niveau de chaque métier. Elles permettent d'assurer l'alerte des dirigeants, aussi bien au niveau local qu'au niveau du Siège.

3.1.2.4 Les processus de contrôle interne

Les processus relatifs au pilotage du Groupe Téléverbier sont :

La stratégie et la planification

Les axes stratégiques du Groupe sont définis et approuvés par le Conseil d'administration. Le processus Budget/Plan est préparé et piloté par la Direction générale, qui définit les objectifs clés, fixe le calendrier d'instruction et de validation, développe, maintient et pilote les systèmes d'information correspondants. C'est le Conseil d'administration qui approuve le budget définitif d'exploitation et d'investissement.

La communication financière

La communication du Groupe forme un ensemble cohérent dont la finalité est de faire comprendre la stratégie de l'entreprise, de mettre en valeur ses performances et ses perspectives.

Sous l'autorité du Président du Conseil d'administration, la Direction générale définit et met en œuvre la communication d'entreprise. Elle organise les relations avec l'environnement économique et financier.

La communication interne

Sur les sujets stratégiques ou sensibles, la Direction générale définit avec les cadres de l'entreprise une communication interne permettant d'assurer une base d'information commune et cohérente à l'ensemble du Groupe.

La gestion des ressources humaines

Les décisions relatives à la nomination, à la rémunération, aux évolutions de carrière des cadres dirigeants du Groupe sont prises par la Direction générale en collaboration avec le responsable des ressources humaines de l'entreprise. Le comité de rémunération du Conseil d'administration approuve les principes relatifs à la rémunération des cadres dirigeants et prend les décisions relatives à la rémunération des membres de la Direction.

La gestion financière

Les processus relatifs à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sont assumés par la Direction financière, sous l'autorité du Directeur général. Il s'agit notamment des missions suivantes :

- définir des méthodes et procédures réunies autour du référentiel des principes comptables du Groupe ; ce référentiel est actualisé en permanence dans le cadre des évolutions des normes IFRS ;
- définir un processus budgétaire et un plan à moyen terme ;
- définir un processus de reporting ;
- définir un processus de préparation des états financiers consolidés et des publications réglementaires ;
- préparer les informations nécessaires à la présentation des comptes au Conseil d'administration et à la communication financière des résultats.

Les comptes statutaires sont établis par la Direction financière. Les comptes annuels et consolidés sont arrêtés par le Conseil d'administration avant approbation par l'Assemblée générale des actionnaires.

Des comptes semestriels sont établis selon le même processus pour les besoins de la consolidation.

Processus de reporting

Le processus de reporting est organisé autour d'un ensemble d'instruments dont la cohérence est assurée par la Direction financière :

- suivi hebdomadaire des recettes ;
- tableau de bord financier mensuel ;
- tableau de bord hebdomadaire de trésorerie ;
- remontées périodiques d'analyses spécifiques (données commerciales notamment).

L'objectif de ce reporting est de permettre au Conseil d'administration d'effectuer un suivi de la situation économique et financière de l'ensemble du Groupe au regard des objectifs budgétaires et de l'historique.

L'analyse de ces données et des faits marquants de chaque activité est effectuée par la Direction financière.

Processus de préparation des états financiers consolidés

La remontée des informations est structurée de façon à garantir la permanence et l'homogénéité des méthodes d'enregistrement des transactions selon les normes IFRS. L'Organe de révision présente ses observations lors de réunions avec le Comité d'audit. A l'issue de ce processus, les comptes consolidés sont présentés au Conseil d'administration.

3.1.2.5 Evolutions du dispositif de contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne du Groupe est dynamique et fait l'objet des adaptations nécessaires en fonction de l'évolution de la réglementation ainsi que de l'évolution de l'organisation et des enjeux des sociétés. Selon l'article 728a du Code des Obligations, l'Organe de révision doit établir une appréciation du système de contrôle interne dans son rapport à l'intention de l'Assemblée générale des actionnaires.

3.2 CONTRÔLE DES COMPTES

Responsables

Depuis 2021, la fiduciaire BDO SA, Place du Midi 36, 1950 Sion, est l'organe de révision des comptes annuels et consolidés de Téléverbier SA, ainsi que de ses filiales soumises au contrôle ordinaire ou restreint. Le mandat est sous la responsabilité de M. Thomas Bigler, expert-réviseur agréé.

Honoraires de l'organe de révision

Le montant des honoraires de révision comptable pour l'ensemble du Groupe Téléverbier relatifs à l'exercice 2021-2022 se chiffre à CHF 123 544.-.

3.3 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

3.3.1 Qualifications et fonctions des membres du Conseil d'administration

JEAN-ALBERT FERREZ

Président, Président du Bureau du Conseil d'administration et membre du Comité de rémunération. Nommé en 2012. Né en 1971. Dr ès sciences EPFL. Administrateur indépendant.	
Administrateur	Air-Glacières SA Banque Cantonale du Valais BlueArk Entremont SA IdeArk SA Les 4 Vallées SA Spark Sport & Performance SA T-One SA T-Resort SA TechnoArk SA Technopôle Antarès SA Technopôle Sierre SA Télé-Thyon SA
Président	ACAD Académie des Administrateurs Sàrl Association du Rallye International du Valais Chambre Valaisanne de Commerce et d'Industrie Fondation The Ark JAFERVAL Sàrl
Vice-président	Conseil de fondation du Verbier Festival
Membre	Valais Wallis Promotion

CHRISTIAN BURRUS

Vice-Président, Administrateur délégué, membre du Bureau du Conseil d'administration. Nommé en 2000. Né en 1959. HEC et Droit à l'Université de Lausanne, MBA à l'INSEAD. Administrateur de sociétés.	
Administrateur	4 Vallées SA Qualibroker Group SA T-One SA Télé-Thyon SA
Président	AFI ESCA HOLDING Sàrl Diot Siaci SA Groupe Burrus Courtage SA UNOFI SAS
Vice-président	Qualibroker AG
Gérant	Granval Management Sàrl
Président et Administrateur délégué	AFI ESCA Holding Courtage SA AFI ESCA Luxembourg SA AFI ESCA Patrimoine Immobilier
Président du Conseil de surveillance	LSN Assurances SAS UNOFI-Assurances SA
Membre du Conseil de surveillance	Financière THEMIS SAS

JEAN-PAUL BURRUS

Membre du Conseil d'administration. Nommé en 2010. Né en 1954. Licencié en économie HEC Lausanne. Industriel.	
Administrateur	AFI ESCA France AFI ESCA Luxembourg SA Mocafloor SA T-Resort SA Chez Dany SA
Président	Arvine Holding SA Salpa Inc Ecuadorcolat Omnia Holding SA T-One SA
Administrateur délégué	CSCC Compagnie de chocolats et confiseries AG

PAUL CHOFFAT

Membre du Conseil d'administration, du Bureau du Conseil d'administration et du Comité d'audit.

Nommé en 2021.
Né en 1949. Docteur en droit.

CHRISTEL DUC

Membre du Conseil d'administration.

Nommée en 2021.
Née en 1974. Présidente de la Commune de Riddes

Administratrice	Verbier Promotion SA
Présidente	Société de développement Riddes-La Tzoumaz
Membre	Conseil de Fondation de Pro-Domus Soutien

KLAUS JENNY

Membre du Conseil d'administration et du Bureau du Conseil d'administration. Président du Comité de rémunération et membre du Comité d'audit.

Nommé en 2001.
Né en 1942. Dr en sciences économiques. Administrateur de sociétés.

Administrateur	Diverses fondations et autres sociétés de moindre importance
Membre	Organe de Contrôle de Lombard Odier SCA

BRUNO MOULIN

Membre du Conseil d'administration.

Nommé en 2021.
Né en 1962. Député au Grand Conseil valaisan. Conseiller communal de la Commune de Val de Bagnes.

Administrateur	SOGESA Energies Val de Bagnes SA
----------------	-------------------------------------

CHARLES RELECOM

Membre du Conseil d'administration et du Comité de rémunération, Président du Comité d'audit.

Nommé en 2021.
Né en 1953. Licencié en sciences mathématiques. Actuaire.

Président	Swiss Life France SA
Administrateur	Groupe Mutuel Dipan SA
Censeur	Créserfi SA

PHILIPPE ROUX

Membre du Conseil d'administration.

Nommé en 1989.
Né en 1952. Commerçant. Propriétaire et exploitant d'un magasin de sport à Verbier.

3.3.2 Mandats des membres du Conseil d'administration

	Date de première nomination	Bureau du Conseil d'administration	Comité d'audit	Comité de rémunération
Jean-Albert FERREZ (Président)	30.03.2012	P		M
Christian BURRUS (Vice-Président, Administrateur délégué)	28.04.2000	M		
Jean-Paul BURRUS	09.04.2010			
Paul CHOFFAT	23.04.2021	M	M	
Christel DUC	23.04.2021			
Klaus JENNY	09.03.2001	M	M	P
Bruno MOULIN	23.04.2021			
Charles RELECOM	23.04.2021		P	M
Philippe ROUX	09.06.1989			

P: président M: membre

3.3.3 Composition de la Direction

		Entrée en fonction
Directeur général (CEO)	Laurent VAUCHER	2017
Directeur opérationnel (COO)	Lionel MAY	2014
Directrice commerciale (CCO)	Carole LAMBIEL-MOOS	2014
Directeur financier (CFO)	Nuno DIAS	2018

4. RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2021-2022

(Exercice du 1.11.2021 au 31.10.2022)

La société Téléverbier SA est une société suisse constituée en 1950 avec pour objectif de regrouper, sous le contrôle d'une entité unique, l'ensemble des activités liées aux remontées mécaniques. La société mère du Groupe est Téléverbier SA, dont le siège social est situé à Verbier, Commune de Val de Bagnes, Suisse.

Les comptes consolidés sont présentés en milliers de francs suisses (kCHF), sauf indication contraire. Les états financiers sont établis selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs et passifs financiers qui sont évalués à leur juste valeur par contrepartie du compte de résultat ou des fonds propres.

4.1 ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DE LA PERIODE DU 1.11.2021 AU 31.10.2022

4.1.1 L'activité et le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 66,4 millions de CHF, soit une augmentation de 39,9% par rapport à celui clos au 31.10.2021.

Les variations se répartissent comme suit :

(en kCHF)	2021-2022	2020-2021	Variation
Remontées mécaniques	45 069	32 665	38,00%
Autres produits d'exploitation	8 429	6 831	23,40%
Travaux pour tiers	7 248	4 575	58,40%
Restauration	5 632	3 385	66,40%
Chiffre d'affaires	66 378	47 456	39,90%

Les remontées mécaniques constituent la majeure partie de l'activité du Groupe avec près de 70% du chiffre d'affaires du Groupe.

Le chiffre d'affaires de ces activités est réalisé à près de 90% durant la période de décembre à avril et conditionne le résultat de l'exercice tout entier.

La saison hivernale 2021/2022 a été marquée par des conditions météorologiques favorables et par le retour de la clientèle étrangère, en comparaison à l'hiver précédent qui avait été fortement impacté par la crise mondiale liée à la pandémie COVID-19.

L'évolution du chiffre d'affaires par rapport à la saison d'hiver précédente est la suivante :

- L'activité remontées mécaniques à 45,1 MCHF enregistre une hausse de 12,4 MCHF (+38,0%) ;
- L'activité restauration à 5,6 MCHF affiche une augmentation de 2,2 MCHF (+66,4%) ;
- La contribution des services techniques s'établit à 7,2 MCHF en hausse de 58,4% ;
- Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 8,4 MCHF en augmentation de 23,4%.

Les opérations entre sociétés intégrées globalement sont éliminées au niveau du chiffre d'affaires du Groupe.

4.1.2 EBITDA

L'EBITDA consolidé s'élève à 29,9 millions de CHF, soit une hausse de 150,1% par rapport à l'exercice précédent. Le taux de marge d'exploitation (EBITDA/CA) augmente en passant de 25,2% à 45,1%.

(en kCHF)	2021-2022	2020-2021	Variation
Domaine skiable	29 390	11 375	158,4%
Restauration	54	274	-80,4%
Services techniques	390	219	78,5%
Hébergement	126	112	11,9%
	29 959	11 980	150,1%

4.1.3 EBIT

L'EBIT augmente à 16,7 millions de CHF essentiellement en raison de la hausse de l'EBITDA sur les domaines skiables.

(en kCHF)	2021-2022	2020-2021	Variation
Domaine skiable	16 887	-723	-2 436,1%
Restauration	-327	63	-619,4%
Services techniques	105	-67	-256,0%
Services techniques	21	9	100,0%
	16 686	-719	-2 420,3%

4.1.4 Le résultat net

Le résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère pour l'exercice 2021/2022 se monte à 12167 kCHF contre -406 kCHF en 2020/2021.

4.2 LES FLUX FINANCIERS

En 2021-2022, la capacité d'autofinancement (avant coût de l'endettement et impôt) s'établit à 19,2 millions de CHF (soit 29% du chiffre d'affaires).

Au niveau des immobilisations incorporelles et corporelles, les investissements nets payés se sont élevés à 18,5 millions de CHF contre 14,8 millions de CHF sur l'exercice précédent.

Les principaux investissements réalisés concernent notamment :

- la construction du nouveau télésiège de La Pasay pour 6,2 millions de CHF ;
- la construction du nouveau restaurant de La Pasay pour 2,1 millions de CHF ;
- la réfection du réseau d'enneigement mécanique Lacs-Attelas-Ruinettes pour 2,9 millions de CHF ;
- la construction de la nouvelle télécabine Médran-Ruinettes pour 3,5 millions de CHF.

En 2020-2021, la capacité d'autofinancement (avant coût de l'endettement et impôt) s'établit à 10 millions de CHF (soit 21% du chiffre d'affaires).

Au niveau des immobilisations incorporelles et corporelles, les investissements nets payés se sont élevés à 14,8 millions de CHF contre 7,9 millions de CHF sur l'exercice précédent.

Les principaux investissements réalisés concernent notamment :

- la construction de la nouvelle télécabine Médran-Ruinettes pour 19,5 millions de CHF ;
- la réfection du réseau d'enneigement mécanique Lacs-Attelas-Ruinettes pour 7,1 millions de CHF ;
- l'acquisition de cinq nouvelles dameuses pour 2,5 millions de CHF

(en millions de CHF)	2021-2022	2020-2021
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement et impôts	19,2	10,0
Impôts payés	-0,1	-0,3
Variation du fonds de roulement	0,9	0,9
Investissements nets liés à l'activité	-18,5	-14,8
Autofinancement disponible	1,7	-4,2
Investissements financiers nets	0,1	0,7
Intérêts payés	-0,3	-0,3
Variation des dettes financières	-0,6	-0,7
Effet net des écarts de conversion	0,0	0,0
Dividendes	0,0	0,0
Variation de la trésorerie	0,9	-4,5

4.3 PERSPECTIVES D'AVENIR

Quelques mots sur la saison actuelle (2022-2023)

Après une crise sanitaire qui nous a affectés durant plus de deux ans, nous avons pensé pouvoir préparer la saison 22-23 de façon normale, à savoir sans éléments perturbateurs externes de grande ampleur. Malheureusement, ce ne fut pas le cas. En effet, la situation géopolitique de l'Est de l'Europe a induit une très grande menace de pénurie d'électricité pour l'hiver actuel. A nouveau, les remontées mécaniques ont été sous les feux de la rampe en raison de politiciens en mal de visibilité. Quoi de plus facile que d'attirer l'attention sur soi en s'attaquant aux sports d'hiver ?

La branche a dû, une fois encore, déployer des efforts pour démontrer qu'elle est essentielle. En effet, plus de 18 000 personnes travaillent au sein des sociétés de transport à câbles en Suisse. De plus, chaque franc encaissé par ces dernières en génère six au sein des stations où elles opèrent. La consommation électrique des remontées mécaniques, y compris les systèmes d'enneigement technique, représente 0,34% de la consommation totale suisse. L'impact économique versus l'économie d'énergie engendrée par la fermeture des domaines skiables ne fait pas de sens. Cependant, la branche a pris des mesures et s'est préparée à devoir affronter des contingents ou encore des délestages. Fort heureusement, le danger de pénurie d'électricité a été écarté peu avant le début de l'hiver. Cependant, ce risque peut resurgir.

L'inflation et les délais de livraison des différents matériaux et composants dont nous avons besoin ont également occupé nos esprits durant toute l'année 2022. Les conséquences sur nos comptes d'exploitation ne sont pas anodines.

Plus de 18 000 personnes travaillent au sein des sociétés de transport à câbles en Suisse. Chaque franc encaissé par ces dernières en génère six au sein des stations où elles opèrent.

Malgré tout, nous avons pu mener à terme tous nos projets et avons pu ouvrir notre domaine skiable dès le 11 novembre, pour le plus grand plaisir de notre clientèle. Les conditions d'enneigement furent excellentes jusque peu avant les fêtes de Noël. Par la suite, nous avons eu de fortes précipitations avec, malheureusement, une limite pluie-neige à plus de 2000 mètres d'altitude. Les stations de basse altitude ont fortement souffert de cet état de fait durant les fêtes de fin d'année. A Verbier, étant donné qu'une bonne partie de notre domaine skiable se trouve à plus de 2000 mètres d'altitude, nous avons pu proposer de bonnes pistes. Grâce à notre nouvelle installation d'enneigement mécanique et au magnifique travail de notre service d'entretien des pistes, le retour sur Verbier par les Ruinettes fut ouvert malgré ces aléas. Le 10 janvier, nous avons eu enfin de la neige fraîche qui a redonné un vrai visage hivernal à notre région.

Sur le plan de la marche des affaires, jusqu'à la fin du mois de janvier 2023, nous sommes très satisfaits. La fréquentation a été très bonne, malgré un creux de janvier un peu plus prononcé par rapport à l'année dernière, qui, rappelons-le, fut quasi inexistant. La saison est encore longue et nous espérons pouvoir maintenir ce rythme jusqu'au 23 avril, date de fermeture de nos pistes.

A plus longue échéance...

Malgré toutes les polémiques suscitées par la presse à l'encontre de l'industrie du ski, la branche enregistre une augmentation substantielle du nombre de journées skieurs. Cela signifie que les sports d'hiver amènent leur lot de bonheur et de plaisir aux consommateurs. Quoi de plus bénéfique que de passer une belle journée sur un domaine skiable entouré d'un majestueux panorama ?

L'année 2023 sera à nouveau riche en projets. Le Chalet Carlsberg sera complètement transformé pour devenir l'Inkontro. Le télésiège du Nord subira une mise en conformité et, par la même occasion, un lifting. Nous avons aussi l'ambition d'améliorer l'accès au quai d'embarquement de la télécabine au Châble par la construction d'un ascenseur. Cela dépendra des autorisations à obtenir.

Nos principaux objectifs sont :

- Le développement de l'expérience client;
- Le renouvellement de la clientèle;
- La diversification des activités;
- Faire de Téléverbier une entreprise profitable 10 mois sur 12.

Nous voulons demeurer parmi le fleuron des grandes sociétés d'exploitation de domaines skiables au monde et, par la même occasion, en collaboration avec toutes les parties prenantes, contribuer à développer notre belle région.

5. RAPPORT SUR LES RÉMUNÉRATIONS

Le Comité de rémunération est un organe du Conseil d'administration du Groupe Téléverbier, nommé formellement par l'Assemblée générale. Sa tâche consiste notamment à soutenir le Conseil d'administration dans l'exécution de son obligation de surveillance de la politique de rémunération. Elle définit également les conditions d'engagement du directeur général et de la direction.

En conséquence, le pouvoir décisionnel et la responsabilité correspondante demeurent du ressort du Conseil d'administration. Conformément au Code des obligations suisse et à l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb), Téléverbier publie ci-dessous les informations sur les rémunérations du Conseil d'administration et de la Direction pour l'exercice 2021-2022. À titre comparatif, les rémunérations versées lors de l'exercice 2020-2021 sont également indiquées.

5.1 INFORMATIONS SUR LES RÉMUNÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AINSI QUE DE LA DIRECTION POUR L'EXERCICE 2021-2022

5.1.1 Conseil d'administration

La rémunération du Conseil d'administration se compose d'une indemnité annuelle de 3 milliers de CHF et de jetons de présence. L'indemnité est doublée pour les administrateurs membres du bureau du Conseil d'administration.

Le président du Conseil d'administration et les administrateurs délégués ne perçoivent pas l'indemnité annuelle. Leur rémunération fait l'objet d'une décision spécifique. La rémunération du président rentre dans la catégorie Conseil d'administration, alors que celle de l'administrateur délégué rentre dans la catégorie Direction.

Les administrateurs et les membres de la Direction ont la possibilité de bénéficier d'abonnements aux remontées mécaniques de la société à titre gratuit pour eux et leur famille directe.

Durant l'exercice, les membres du Conseil d'administration ont perçu une rémunération brute de 156 milliers de CHF en numéraire. Les charges sociales patronales versées au titre des membres du Conseil d'administration s'élèvent à 0,4 milliers de CHF.

Membres du Conseil d'administration	Rémunération (en kCHF)
Jean-Albert Ferrez	110
Jean-Paul Burrus	4
Paul Choffat	11
Christel Duc	5
Klaus Jenny	12
Bruno Moulin	4
Charles Relecom	7
Philippe Roux	4
TOTAL	157

5.1.2 Direction

La rémunération totale des membres de la Direction s'élève à 1160 milliers de CHF. Celle-ci se décompte de la manière suivante : 803 milliers de CHF de salaires nets, 216 milliers de CHF de part patronale de charges sociales et 141 milliers de CHF de part employé de charges sociales.

La politique de rétribution des membres de la Direction est validée par le Comité de rémunération, qui se réunit au minimum deux fois par année. Le traitement global est constitué des éléments suivants : une rémunération de base, située dans la moyenne des salaires pratiqués dans le secteur par des sociétés comparables, et des bonus annuels calculés en fonction de la performance individuelle du cadre dirigeant concerné, ainsi que de celle de l'entreprise.

Elle comprend également les prestations sociales et d'autres prestations en nature. La politique de rémunération du Groupe ne comprend pas d'attribution d'actions ou d'options en faveur des membres de la Direction. La rémunération globale la plus élevée de la Direction est versée au directeur général, Laurent Vaucher, et atteint 202 milliers de CHF de rémunération fixe nette plus 91 milliers de CHF de rémunération variable (relative à la performance de l'exercice 2020/2021), 78 milliers de CHF de part patronale de charges sociales et 52 milliers de CHF de part employé de charges sociales. Aucune indemnité de départ n'a été versée durant l'exercice.

Aucune rémunération de quelque type que ce soit (indemnités, crédits, prêts) n'a été accordée, à des conditions non conformes au marché, à d'anciens membres du Conseil d'administration, de la Direction ou à des personnes proches des membres du Conseil d'administration et de la Direction, que ceux-ci soient en poste ou retirés de leurs fonctions.

5.2 INFORMATIONS SUR LES RÉMUNÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AINSI QUE DE LA DIRECTION POUR L'EXERCICE 2020-2021

5.2.1 Conseil d'administration

La rémunération du Conseil d'administration se compose d'une indemnité annuelle de 3 milliers de CHF et de jetons de présence. L'indemnité est doublée pour les administrateurs membres du bureau du Conseil d'administration.

Le président du Conseil d'administration et les administrateurs délégués ne perçoivent pas l'indemnité annuelle. Leur rémunération fait l'objet d'une décision spécifique. La rémunération du président rentre dans la catégorie Conseil d'administration, alors que celle de l'administrateur délégué rentre dans la catégorie Direction.

Les administrateurs et les membres de la Direction ont la possibilité de bénéficier d'abonnements aux remontées mécaniques de la société à titre gratuit pour eux et leur famille directe.

Durant l'exercice, les membres du Conseil d'administration ont perçu une rémunération brute de 172 milliers de CHF en numéraire. Les charges sociales patronales versées au titre des membres du conseil d'administration s'élèvent à 4 milliers de CHF.

Membres du Conseil d'administration	Rémunération (en kCHF)
Jean-Albert Ferrez	110
Marcus Bratter	4
Jean-Paul Burrus	4
François Corthay	6
Jean-Michel Gaillard	5
Klaus Jenny	12
Mélanie Mento	10
Alexandre Perraudin	5
Philippe Roux	4
Jean-Baptiste Vaudan	10
Frédéric Véron	6
TOTAL	176

5.2.2 Direction

La rémunération totale des membres de la Direction s'élève à 1203 milliers de CHF. Celle-ci se décompose de la manière suivante : 837 milliers de CHF de salaires nets, 221 milliers de CHF de part patronale de charges sociales et 145 milliers de CHF de part employé de charges sociales.

La politique de rétribution des membres de la Direction est validée par le Comité de rémunération, qui se réunit au minimum deux fois par année. Le traitement global est constitué des éléments suivants : une rémunération de base, située dans la moyenne des salaires pratiqués dans le secteur par des sociétés comparables, et des bonus annuels calculés en fonction de la performance individuelle du cadre dirigeant concerné, ainsi que de celle de l'entreprise.

Elle comprend également les prestations sociales et d'autres prestations en nature. La politique de rémunération du Groupe ne comprend pas d'attribution d'actions ou d'options en faveur des membres de la Direction. La rémunération globale la plus élevée de la Direction est versée au directeur général, Laurent Vaucher, et atteint 186 milliers de CHF de rémunération fixe nette plus 130 milliers de CHF de rémunération variable (relative à la performance de l'exercice 2019/2020), 78 milliers de CHF de part patronale de charges sociales et 52 milliers de CHF de part employé de charges sociales. Aucune indemnité de départ n'a été versée durant l'exercice.

Aucune rémunération de quelque type que ce soit (indemnités, crédits, prêts) n'a été accordée, à des conditions non conformes au marché, à d'anciens membres du Conseil d'administration, de la Direction ou à des personnes proches des membres du Conseil d'administration et de la Direction, que ceux-ci soient en poste ou retirés de leurs fonctions.

6. RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE TÉLEVERBIER SA, À VAL DE BAGNES



Tél. +41 27 324 70 70
Fax +41 27 324 70 79
www.bdo.ch

BDO SA
Place du Midi 36
1950 Sion

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À l'Assemblée générale de TELEVERBIER S.A., Val de Bagnes

Nous avons effectué l'audit du rapport de rémunération ci-joint (pages 30 à 31) de TELEVERBIER S.A. pour l'exercice arrêté au 31 octobre 2022.

Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement et de la présentation sincère du rapport de rémunération conformément à la loi et à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) incombe au Conseil d'administration. Il est également responsable de la définition des principes de rémunération et de la fixation des rémunérations individuelles.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur le rapport de rémunération ci-joint. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que notre audit soit planifié et réalisé de telle façon qu'il nous permette de constater avec une assurance raisonnable que le rapport de rémunération est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les indications relatives aux indemnités, prêts et crédits selon les articles 14 à 16 ORAb contenues dans le rapport de rémunération. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que le rapport de rémunération puisse contenir des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Cet audit comprend en outre une évaluation de l'adéquation des méthodes d'évaluation appliquées des éléments de rémunération ainsi qu'une appréciation de la présentation du rapport de rémunération dans son ensemble.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, le rapport de rémunération de TELEVERBIER S.A. pour l'exercice arrêté au 31 octobre 2022 est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

Sion, le 28 février 2023

BDO SA

Thomas Bigler
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Bastien Forré
Expert-réviseur agréé

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice du 1.11.2021 au 31.10.2022



7. COMPTES CONSOLIDÉS

(Exercice du 1.11.2021 au 31.10.2022)

7.1 COMPTE DE RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(en kCHF)	Notes	2021-2022	2020-2021
Chiffre d'affaires		66 378	47 456
Autres produits liés à l'activité		11 117	3 376
Total des produits opérationnels	D.2	77 495	50 832
Coût d'achat des matières et fournitures		-6 689	-4 258
Autres charges d'exploitation	D.3	-14 518	-12 007
Impôts, taxes et charges assimilées		-1 424	-889
Charges de personnel	F.1	-24 905	-21 698
Total des charges opérationnelles		-47 536	-38 852
EBITDA		29 959	11 980
Dotation aux amortissements et provisions		-13 273	-12 699
EBIT		16 686	-719
Produits financiers		74	68
Charges financières		-3 130	-361
Résultat financier	G.4	-3 056	-293
Quote-part dans les entreprises mises en équivalence	B.5	978	488
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		14 608	-524
Impôts	H.1	-2 373	118
RÉSULTAT NET		12 235	-406
- attribuable aux actionnaires de la société mère		12 167	-406
- attribuable aux intérêts non contrôlants		68	-
Résultat net part du Groupe par action	C.2	8,69	-0,29
Résultat dilué part du Groupe par action	C.2	8,69	-0,29

7.2 ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(en kCHF)	Notes	2021-2022	2020-2021
Résultat net		12 235	-406
Autres éléments recyclables au compte de résultat			
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat global	B.7	66	125
Impôts différés sur autres éléments du résultat global		-11	-21
Autres éléments non recyclables au compte de résultat			
Passifs de prévoyance	F.2	3 763	3 560
Impôts différés sur autres éléments du résultat global		-639	-604
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE		15 414	2 654
Revenant aux actionnaires de la société		15 346	2 654
Revenant aux intérêts minoritaires		68	0

7.3 BILAN CONSOLIDÉ

(en kCHF)

	Notes	31.10.2022	31.10.2021
ACTIF			
Immobilisations incorporelles	E.4	1 687	2 108
Immobilisations corporelles	E.1	160 225	155 732
Participations dans les entreprises associées	B.5	5 660	4 732
Immobilisations financières	B.7	8 218	9 859
Immeubles de placement	E.6	3 212	3 212
Actifs non courants		179 002	175 643
Stocks	D.6	2 926	2 778
Clients et comptes rattachés	D.5	3 007	2 804
Autres actifs courants	D.5	11 803	2 870
Trésorerie et équivalents de trésorerie	G.1	11 766	10 891
Actifs courants		29 502	19 343
TOTAL ACTIF		208 504	194 986
PASSIF			
Capital		18 900	18 900
Prime d'émission		1 276	1 276
Réserves consolidées		122 605	107 285
Capitaux propres - attribuables aux actionnaires de la société mère		142 781	127 461
Intérêts non contrôlants		545	509
Total des capitaux propres		143 326	127 970
Engagements retraite et assimilés	F.2	17	3 810
Provisions non courantes	E.5	3 152	3 184
Impôts différés - passif	H.2	17 531	14 554
Dettes financières non courantes	G.2	18 743	21 073
Passif non courant		39 443	42 621
Provisions courantes	E.5	829	70
Dettes financières courantes	G.2	8 988	7 179
Fournisseurs et comptes rattachés		5 088	7 497
Autres passifs courants	D.7	10 830	9 649
Passif courant		25 735	24 395
TOTAL PASSIF		208 504	194 986

7.4 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en kCHF)

	Notes	2021-2022	2020-2021
Résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère		12 167	-406
Intérêts non contrôlants		68	0
Charge d'impôts	H.1	2 373	-118
Dotations aux amortissements		12 990	12 599
Autres produits et charges		-8 871	-689
Autres produits et charges financiers nets	G.4	1 034	-10
Quote-part dans résultat de sociétés associées	B.5	-978	-488
Plus ou moins-value de cession d'actifs corporels		151	-1 166
Coût de l'endettement net	G.4	307	278
Capacités d'autofinancement avant coût de l'endettement net et impôts		19 241	10 000
Impôts payés		-52	-282
Intérêts payés		-326	-297
Intérêts reçus		36	67
Variation du besoin en fonds de roulement		980	901
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		19 880	10 389
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	E.4	-134	-1 009
Acquisitions d'immobilisations corporelles	E.1	-19 511	-14 996
Subventions encaissées sur immobilisations	E.1	844	0
Cessions d'immobilisations corporelles		256	1 166
Investissements nets liés à l'activité		-18 545	-14 839
Acquisitions d'immobilisations financières		0	-25
Cessions d'immobilisations financières		88	750
Investissements financiers nets		88	725
Flux de trésorerie liés aux investissements		-18 457	-14 114
Dividendes versés aux actionnaires		-32	0
Augmentation des dettes financières	G.2	6 185	3 000
Remboursements de dettes financières	G.2	-6 706	-3 822
Flux de trésorerie liés aux financements		-553	-822
Effet net des écarts de conversion sur les liquidités		6	10
Variation de la trésorerie durant la période		875	-4 537
Trésorerie nette à l'ouverture		10 891	15 428
TRÉSORERIE NETTE À LA CLÔTURE		11 766	10 891

7.5 TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en kCHF)

	Capital	Réserves issues apport en capital	Réserves consoli- dées	Résultat de la période	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts non contrôlants	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31 octobre 2020	18 900	1 276	103 107	1 484	124 768	509	125 277
Affectation de résultats	-	-	1 484	-1 484	-	-	-
Dividendes coupons prescrits	-	-	39	-	39	-	39
Transactions avec les actionnaires	-	-	1 523	-1 484	39	-	39
Résultat net de la période	-	-	-	-406	-406	-	-406
Autres éléments du résultat global	-	-	3 060	-	3 060	-	3 060
Résultat global de la période	-	-	3 060	-406	2 654	-	2 654
Capitaux propres au 31 octobre 2021	18 900	1 276	107 691	-406	127 461	509	127 970
Dividendes distribués	-	-	-	-	-	-32	-32
Sortie de périmètre	-	-	-26	-	-26	-	-26
Affectation de résultats	-	-	-406	406	-	-	-
Transactions avec les actionnaires	-	-	-432	406	-26	-32	-58
Résultat net de la période	-	-	-	12 167	12 167	68	12 235
Autres éléments du résultat global	-	-	3 179	-	3 179	-	3 179
Résultat global de la période	-	-	3 179	12 167	15 346	68	15 414
CAPITAUX PROPRES AU 31 OCTOBRE 2022	18 900	1 276	110 438	12 167	142 781	545	143 326
Dont réserves distribuables		1 276	100 905				

7.6 ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

SOMMAIRE DÉTAILLÉ DES NOTES ANNEXES

SECTION A - PRINCIPES COMPTABLES	39
A.1 Référentiel appliqué	39
A.2 Nouvelles normes	39
A.3 Base de préparation	39
A.4 Estimations et jugements comptables	39
SECTION B - PRÉSENTATION DU GROUPE	40
B.1 Activités du Groupe	40
B.2 Liste des sociétés consolidées	41
B.3 Variation du périmètre de consolidation	41
B.4 Entreprise commune et actifs détenus conjointement	41
B.5 Quote-part dans les sociétés intégrées par mise en équivalence	42
B.6 Parties liées	43
B.7 Immobilisations financières	43
B.8 Méthodes de consolidation	44
SECTION C - CAPITAL ET DIVIDENDE	45
C.1 Gestion du capital et du dividende	45
C.2 Résultat par action	45
SECTION D - DONNÉES OPÉRATIONNELLES	45
D.1 Produits opérationnels	45
D.2 Détail des produits opérationnels	46
D.3 Détail des autres charges d'exploitation	46
D.4 Résultat d'exploitation opérationnel par secteur d'activité	47
D.5 Clients et comptes rattachés et autres actifs courants	48
D.6 Stocks	49
D.7 Autres passifs courants	49
D.8 Engagements hors bilan liés à des locations ou des conventions	50
D.9 Gestion des risques opérationnels	50
SECTION E - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	51
E.1 Immobilisations corporelles	51
E.2 Leasings	54
E.3 Engagements hors bilan liés aux immobilisations corporelles et garanties	54
E.4 Immobilisations incorporelles	55
E.5 Provisions	56
E.6 Immeubles de placement	55
SECTION F - RESSOURCES HUMAINES	57
F.1 Effectif et charges de personnel	57
F.2 Engagements de retraite	57
F.3 Rémunération des dirigeants	60
SECTION G - FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS	61
G.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie	61
G.2 Dettes financières	61
G.3 Juste valeur des actifs et passifs financiers	62
G.4 Produits et charges financières	64
G.5 Politique de gestion des risques financiers	64
SECTION H - IMPOSITION	65
H.1 Impôts sur le bénéfice	65
H.2 Impôts différés	66
SECTION I - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	66

SECTION A - PRINCIPES COMPTABLES

A.1 Référentiel appliqué

Les états financiers consolidés du Groupe Téléverbier sont préparés conformément aux normes internationales d'informations financières (ci-après IFRS) telles que publiées par l'International Accounting Standard Board (IASB) et aux interprétations des normes IFRS publiées par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) de l'IASB et telles que publiées et approuvées par l'Union européenne.

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon le principe du coût historique, exception faite des éléments devant être présentés à leur juste valeur.

Les exercices comptables sont délimités selon la comptabilité d'engagement.

Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à toutes les périodes présentées.

A.2 Nouvelles normes

Les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes applicables aux périodes ouvertes à compter du 1^{er} novembre 2021 ou ultérieurement n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés du groupe :

- Amendements à IAS 16 - Immobilisations corporelles : comptabilisation des produits générés avant la mise en service
- Amendements à IAS 37 - Contrats déficitaires : coûts à prendre en compte pour comptabiliser une provision pour contrat déficitaire
- Amendement IFRS 9 - Instruments financiers : clarification des frais à prendre en compte pour le « test des 10% » dans l'analyse de la décomptabilisation des passifs
- IFRS 1 - Première adoption des IFRS : évaluation de la réserve de conversion à la date de transition d'une filiale
- IAS 41 - Agriculture : alignement des modalités de prise en compte de la fiscalité pour la détermination de la juste valeur sur les dispositions d'IFRS 13

- IFRS 16 - Contrats de location : suppression de l'exemple illustratif relatif au remboursement des investissements d'amélioration d'un actif loué
- IFRS 4, IFRS 7, IFRS 9, IFRS 16 et IAS 39 : Réforme des taux d'intérêt de référence (amendement), applicable dès le 1^{er} janvier 2021
- IAS 1 : Classification des passifs en courant ou non courant (amendement), applicable dès le 1^{er} janvier 2023
- IFRS 16 : Allègements de loyers liés au COVID-19 (amendement), (1^{er} juin 2020)
- IFRS 3 : Référence au cadre conceptuel (amendement), applicable au 1^{er} janvier 2022

A.3 Base de préparation

Les comptes consolidés couvrent une période de 12 mois, du 1^{er} novembre 2021 au 31 octobre 2022.

Les états financiers sont exprimés en milliers de francs suisses (kCHF), sauf indication contraire.

A.4 Estimations et jugements comptables

Des estimations et des jugements importants sont utilisés dans la préparation des états financiers, dont le résultat futur réel peut différer de manière significative des hypothèses et estimations retenues et peuvent impacter de manière significative les rubriques décrites ci-dessous :

- Les estimations de durée d'amortissement sont décrites dans la note E.1;
- Les coûts de démantèlement par types d'installations (téléskis, télésièges, télécabines et téléphériques) sont décrits dans la note E.5;

- La valeur actuelle de l'engagement de prévoyance dépend d'un certain nombre de facteurs et hypothèses actuarielles, dont le taux d'actualisation (taux d'escompte). Tout changement de ce taux entraînerait une augmentation ou une diminution de l'engagement des régimes de prévoyance. Le taux d'actualisation approprié est déterminé chaque année par le Groupe. Les autres hypothèses sont présentées dans la note F.2.
- Les hypothèses retenues dans le cadre des tests de dépréciation sont décrites dans la note E.1

SECTION B - PRÉSENTATION DU GROUPE

B.1 Activités du Groupe

La société Téléverbier SA est une société suisse constituée en 1950 avec pour objectif de regrouper, sous le contrôle d'une entité unique, l'ensemble des activités liées aux remontées mécaniques. La société mère du Groupe est Téléverbier SA, dont le siège social est situé à Verbier, Commune de Val de Bagnes, Suisse.

Le CEO du Groupe est en charge de la mise en place des objectifs stratégiques et opérationnels décidés par le Conseil d'Administration. Il passe en revue régulièrement le reporting interne pour le suivi des performances et pour l'allocation des ressources dans le Groupe.

L'information sectorielle a été déterminée sur la base du reporting interne, qui est basé sur les mêmes principes comptables que ceux utilisés pour établir les états financiers consolidés. Les secteurs d'activité identifiés sont au nombre de quatre et la performance de chaque segment est évaluée sur la base du résultat opérationnel (se référer à la note D.4).

Domaines skiables

Cette activité concerne pour l'essentiel l'exploitation des remontées mécaniques, la vente d'articles, les recettes des parkings et des consignes, des contrats de location dans les immeubles d'exploitation et des surfaces d'immeubles dans le cadre d'espaces publicitaires. Elle comprend également l'activité d'école de skis de Tzoum'Evasion Sàrl ainsi que la vente et location d'articles de sport de T-Shop Sàrl.

Restaurants

Cette activité concerne l'exploitation de quinze restaurants d'altitude, dont un en copropriété, implantés sur le domaine skiable. Le chiffre d'affaires comprend exclusivement la vente

de produits de restauration ainsi qu'un service traiteur pour diverses manifestations. Etant prise en charge par les sociétés du Groupe, la restauration du personnel n'est pas rattachée au secteur Restaurants mais à celui des Domaines skiables.

Services techniques

Cette activité de prestations de services et de maintenance concerne :

- un atelier garage pour l'entretien des dameuses de pistes pour des tiers ;
- un atelier de construction métallique ainsi que d'un service de maintenance pour les installations de remontées mécaniques dans le cadre des opérations annuelles d'entretien ;
- l'exploitation d'un magasin de pièces détachées pour l'entretien des dameuses de pistes avec un contrat de service après-vente auprès de la marque Leitner Prinoth.

Hébergement

Cette activité concerne les services d'hébergement proposés par la société T-Resort SA à la clientèle. Celle-ci exploite le bâtiment T-One SA situé sur le secteur de La Tzoumaz.

Toutes les activités sont regroupées dans une seule zone géographique : le canton du Valais et la Suisse romande. Sur appel de clients étrangers ayant besoin de nos compétences, il peut exceptionnellement arriver que la société intervienne également sur d'autres continents, notamment pour remonter des installations démontées en Suisse.

B.2 Liste des sociétés consolidées

Sociétés	Siège social	Méthode de consolidation	% de contrôle		% d'intérêt	
			2022	2021	2022	2021
STA Services Techniques Alpins SA	Sembracher	IG	92,47	92,47	92,47	92,47
Tzoum'Evasion Sàrl	Riddes	IG	75,42	75,42	75,42	75,42
T-Shop Sàrl	Riddes	IG	50,50	50,50	50,50	50,50
Verbier Sport Plus SA	Val de Bagnes	IG	51,00	50,00	51,00	50,00
T-Resort SA ⁽¹⁾	Val de Bagnes	IG	50,00	50,00	50,00	50,00
Mayens de Bruson Pomotion SA	Val de Bagnes	ME	0,00	50,00	0,00	50,00
Chez Dany SA	Val de Bagnes	ME	33,33	33,33	33,33	33,33
Télé-Thyon SA	Vex	ME	30,87	30,87	30,87	30,87
T-One SA	Riddes	ME	50,00	50,00	50,00	50,00

IG = Intégration globale / ME = Mise en équivalence

¹ Cette société est consolidée par intégration globale du fait de la détention de la majorité au Conseil d'administration fixée statutairement.

Les méthodes de consolidation retenues ont été appliquées selon les principes décrits en note B.8.

La date de bouclage des états financiers individuels de toutes les sociétés du Groupe est le 31 octobre à l'exception des Mayens de Bruson Promotion SA (31 décembre).

B.3 Variation du périmètre de consolidation

La filiale Mayens de Bruson Promotion SA qui était détenue à 50% est sortie du périmètre de consolidation suite à la vente des actions à la Commune de Val de Bagnes.

B.4 Entreprise commune et actifs détenus conjointement

Le Groupe a retenu, au sens de la norme IFRS 11, la société simple Copropriété du Mont-Fort, détenue conjointement et paritairement avec la société NVRM ainsi que le Bar des Etablons, détenu conjointement et paritairement avec le ski-club des Etablons. Il s'agit d'entreprises communes au sens de l'IFRS 11, les parties exploitant conjointement des actifs communs sur la base d'un accord contractuel.

B.5 Quote-part dans les sociétés intégrées par mise en équivalence

(en kCHF)	31.10.2022	31.10.2021
Valeur des titres au 1^{er} novembre	4 732	4 288
Variation dans le périmètre des sociétés mises en équivalence	-50	-44
Dividendes	0	0
Quote-part dans résultat des sociétés mises en équivalence	978	488
VALEUR DES TITRES AU 31 OCTOBRE	5 660	4 732

Au 31 octobre 2022 et 2021, ce poste comprend les titres des sociétés associées Télé-Thyon SA 3 991 kCHF (N-1 3 242 kCHF), T-One SA 1 238 kCHF (N-1 1 048 kCHF), Chez Dany SA 431 kCHF (N-1 417 kCHF) ainsi que de Mayens de Bruson Promotion SA 0 kCHF (N-1 25 kCHF).

Compte de résultat simplifié des sociétés mises en équivalence

(en kCHF)	TÉLÉ-THYON SA		T-ONE SA		AUTRES SOCIÉTÉS	
	2021-2022	2020-2021	2021-2022	2020-2021	2021-2022	2020-2021
Chiffre d'affaires	7 961	5 248	1 306	1 294	167	67
Résultat net	2 428	-419	380	404	41	-30
Part au résultat net des sociétés mises en équivalence	749	-129	190	202	39	24
Correction de valeur	0	0	0	391	0	0
Part au résultat global des sociétés mises en équivalence	749	-129	190	593	39	24

Bilans simplifiés des sociétés mises en équivalence

(en kCHF)	TÉLÉ-THYON SA		T-ONE SA		AUTRES SOCIÉTÉS	
	31.10.22	31.10.21	31.10.22	31.10.21	31.10.22	31.10.21
Actifs courants	2 816	1 309	1 235	874	90	46
Actifs non courants	16 676	18 399	27 574	28 335	4 776	9 243
Dettes courantes	4 265	3 448	68	293	15	22
Dettes non courantes	2 299	5 743	28 983	29 537	3 558	7 964
Capitaux propres	12 928	10 517	-241	-621	1 293	1 303
Part aux capitaux propres des sociétés mises en équivalence	3 991	3 236	0	0	431	443

B.6 Parties liées

Le Groupe a retenu comme parties liées, au sens de la norme IAS 24, les sociétés consolidées par mises en équivalence, les principaux actionnaires et les sociétés qu'ils contrôlent, les principaux dirigeants et leurs proches, ainsi que la fondation de prévoyance du Groupe Téléverbier.

(en kCHF)

	31.10.2022	31.10.2021
Créances auprès de :	4 645	6 287
Sociétés consolidées par mise en équivalence ¹	4 548	6 287
Principaux actionnaires ²	97	0
Dettes envers des :	2 349	6 842
Sociétés consolidées par mise en équivalence ¹	-6	1
Principaux actionnaires ²	2 228	3 008
Fondation de prévoyance	127	3 833
Revenus pour prestations de service avec des :	662	1 634
Sociétés consolidées par mise en équivalence	429	386
Principaux actionnaires ²	233	1 248
Achats de biens et services auprès de :	2 200	2 032
Sociétés consolidées par mise en équivalence	15	4
Principaux dirigeants	0	0
Principaux actionnaires ²	1 283	1 191
Fondation de prévoyance	902	837

1 Les créances accordées aux sociétés consolidées par mise en équivalence sont principalement relatives à Télé-Thyon SA, Mayens de Bruson Promotion SA et T-One SA.

2 Les parties liées dans la catégorie des principaux actionnaires correspondent essentiellement à la Commune et Bourgeoisie de Val de Bagnes et la famille Burrus.

Dans le cadre de la construction du nouveau télésiège de La Pasay, la société-mère a bénéficié d'un prêt de la Commune de Val de Bagnes à hauteur de 2185 kCHF. Le prêt est exempt d'intérêt et est accordé jusqu'à la mise en service du télésiège et de l'acquisition communale des parcelles dans le cadre du développement du secteur des Mayens de Bruson.

B.7 Immobilisations financières

(en kCHF)

	31.10.2022	31.10.2021
Prêts à des sociétés mises en équivalence	4 986	6 676
Autres immobilisations financières	3 806	3 804
Actifs financiers disponibles à la vente	24	24
VALEURS BRUTES	8 816	10 504
Provisions	-598	-645
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	8 218	9 859

Les prêts pour une valeur brute de 4986 kCHF correspondent à des avances aux sociétés Mayens de Bruson Promotion SA de 0 kCHF (N-1: 1690 kCHF), Chez Dany SA de 643 kCHF (N-1: 643 kCHF), Télé-Thyon SA de 200 kCHF (N-1: 200 kCHF) ainsi qu'à la société T-One SA de 4143 kCHF (N-1: 4143 kCHF).

Les autres immobilisations financières comprennent principalement 12,85% des titres de la Société NV Remontées méca-

niques SA. Une réévaluation à la juste valeur de 66 kCHF a été effectuée sur la base du dernier rapport de gestion 2021/2022. Les variations de valeur sont enregistrées dans les autres éléments du résultat global.

Les provisions comptabilisées concernent les prêts accordés à la société mise en équivalence Chez Dany SA, ainsi que le prêt accordé à Télé-Vichères-Liddes SA.

Filiales

Les filiales sont intégralement consolidées lorsque le Groupe a le pouvoir d'y exercer le contrôle. Le Groupe contrôle une entité lorsqu'il a des droits sur ou est exposé à des rendements variables de cette dernière et qu'il est en mesure d'influencer ses rendements par le pouvoir dont il dispose sur la société. Le pouvoir s'accompagne en général d'un contrôle de plus de 50% des droits de vote.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de filiales par le Groupe. Le coût d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'échange. Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables et les passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, et ceci quel que soit le montant des intérêts non contrôlants. L'excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du groupe des actifs nets identifiables acquis est comptabilisé en tant qu'écart d'acquisition (goodwill). Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement en compte de résultat.

Les transactions intragroupes, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés. Les pertes latentes sont également éliminées pour les actifs cédés et elles sont considérées comme un indicateur de perte de valeur.

Coentreprises et sociétés associées

Les coentreprises sont les entreprises contrôlées conjointement afin de poursuivre ensemble un but commun. Les sociétés associées sont toutes les entités dont le Groupe ne détient pas

le contrôle, mais sur lesquelles il exerce une influence notable qui s'accompagne généralement d'une participation comprise entre 20% et 50% des droits de vote.

Les coentreprises et les participations dans les sociétés associées sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence et initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition. La participation du Groupe dans les sociétés associées comprend le goodwill (net de tout cumul de perte de valeur) identifié lors de l'acquisition.

La quote-part du Groupe dans le résultat net des sociétés associées postérieurement à l'acquisition est comptabilisée en résultat consolidé et sa quote-part dans les variations de capitaux propres (sans impact sur le résultat) postérieurement à l'acquisition est comptabilisée directement en capitaux propres. La valeur comptable de la participation est ajustée du montant cumulé des variations postérieures à l'acquisition.

Lorsque la quote-part du Groupe dans les pertes d'une société associée est supérieure ou égale à sa participation dans cette entreprise, y compris toute créance non garantie, le Groupe ne comptabilise pas de pertes additionnelles, sauf s'il a encouru une obligation d'effectuer des paiements au nom de la société associée.

Les profits latents sur les transactions entre le Groupe et ses sociétés associées sont éliminés en proportion de la participation du Groupe dans ces entreprises. Les pertes latentes sont également éliminées, à moins qu'en cas d'actif cédé la transaction n'indique une perte de valeur. Les méthodes comptables des sociétés associées ont été modifiées lorsque nécessaire afin d'être alignées sur celles adoptées par le Groupe.

Intérêts non contrôlants

Les intérêts non contrôlants sont présentés au bilan comme composant des fonds propres. La part du résultat imputable aux intérêts non contrôlants est présentée comme composante du résultat de l'exercice dans le compte de résultat.

SECTION C - CAPITAL ET DIVIDENDE

C.1 Gestion du capital et du dividende

Au 31 octobre 2022, le capital social est composé de 1 400 000 actions d'un nominal de CHF 13,50.

Les objectifs du Groupe en ce qui concerne la gestion du capital sont de préserver sa capacité à développer son activité d'exploitation, à maintenir un ratio d'endettement sain, mais également à fournir un retour sur investissement aux actionnaires. Le Groupe ne souhaite pas obtenir de notation d'une agence de rating reconnue, mais sa structure est revue périodiquement par ses partenaires financiers principaux, notamment à l'occasion du renouvellement des lignes de crédit.

Le Groupe a une politique de versement de dividende régulier tout en maintenant un taux d'endettement net maximum (dettes nettes divisées par le total des fonds propres) de 20 à 25%.

Au 31 octobre 2022, le taux d'endettement net est de 6% contre un taux d'endettement de 10% au 31 octobre 2021. Les dividendes sont enregistrés dans les états financiers de la période où ils ont été approuvés par l'Assemblée générale des actionnaires.

Les comptes consolidés 2021-2022 du Groupe Téléverbier ont été approuvés par le Conseil d'administration en date du 24 février 2023 qui en a autorisé la publication.

Les comptes consolidés sont soumis à l'Assemblée Générale pour acceptation.

C.2 Résultat par action

(en kCHF)

	31.10.2022	31.10.2021
Résultat net par action	8,69	-0,29
Résultat dilué par action	8,69	-0,29
Dividende par action proposée	0,00	0,00
Nombre d'actions	1 400 000	1 400 000

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net attribué aux actionnaires de la société Téléverbier SA par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice. Il n'y a pas d'effet potentiel de dilution sur le résultat par action.

SECTION D - DONNÉES OPÉRATIONNELLES

D.1 Produits opérationnels

Les produits des activités ordinaires correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et des services vendus dans le cadre habituel des activités du Groupe.

Les produits des activités ordinaires figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés de la façon suivante :

Ventes de biens et services

Les ventes de billets, forfaits de remontées mécaniques, sont comptabilisées au cours de la période de durée de validité des forfaits.

Les billets pré-vendus et dont la consommation aura lieu sur l'exercice suivant ne sont pas pris en compte dans le chiffre d'affaires de l'année en cours.

Les préventes non consommées sont enregistrées en produits constatés d'avance.

Les ventes de biens et services des restaurants d'altitude sont comptabilisés sur l'exercice où la consommation a eu lieu.

Prestations de services

Les produits provenant des prestations de services sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de la transaction à la date de clôture lorsqu'ils peuvent être estimés de manière fiable.

Lorsque le résultat d'une transaction faisant intervenir une prestation de services ne peut être estimé de façon fiable, le produit des activités ordinaires n'est comptabilisé qu'à hauteur des charges comptabilisées qui sont recouvrables.

Dans la mesure où il est probable que le total des coûts du contrat sera supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est immédiatement comptabilisée en charge.

Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation comprennent, notamment : les recettes de location d'espaces publicitaires, les participations publicitaires, la vente de cartes à puce servant de support aux abonnements vendus, les refacturations ponctuelles et les commissions de partenaires de la société Verbier Sport Plus SA, mais également les recettes du magasin de sport du T-Shop, les recettes de l'école de ski Tzoum'Evasion ainsi que les recettes des services d'hébergement de la résidence T-Resort.

Autres produits liés à l'activité

Les autres produits liés à l'activité sont composés des heures de personnel effectuées sur des travaux d'investissement du groupe. Ils comprennent également des travaux facturés sans marge par la filiale STA pour des projets d'investissement de la maison-mère Téléverbier SA. Ils comprennent environ 1/3 d'heures de personnel, les 2/3 restants étant composés de frais de sous-traitance et de refacturation de pièces.

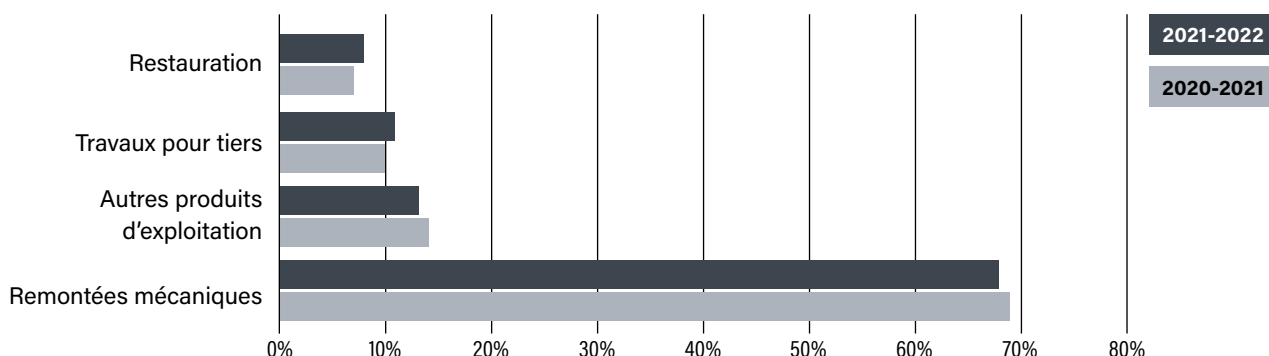
Les subventions liées au résultat sont également enregistrées en autres produits liés à l'activité et sont incluses dans le résultat de l'exercice au moment de leur exigibilité. Quant aux subventions liées à des actifs, elles sont déduites de la valeur de l'actif qu'elles ont contribué à financer.

D.2 Détail des produits opérationnels

(en kCHF)	31.10.2022	31.10.2021
Remontées mécaniques	45 069	32 665
Autres produits d'exploitation	8 429	6 831
Travaux pour tiers	7 248	4 575
Restauration	5 632	3 385
Chiffre d'affaires	66 378	47 456
Autres produits liés à l'activité	11 117	3 376
PRODUITS OPÉRATIONNELS	77 495	50 832

Les autres produits liés à l'activité comportent notamment un soutien cantonal et fédéral aux sociétés de remontées mécaniques durant la crise du COVID-19 pour un montant total de 8321 kCHF. L'octroi de l'aide financière est conditionnée au renoncement au versement de dividendes pour les exercices 2020, 2021 et 2022. La comptabilisation des subventions publiques est conforme à IAS 20, à savoir que les conditions d'octroi des aides financières sont remplies à la date du bilan et qu'il existe une assurance raisonnable qu'elles seront perçues.

Le chiffre d'affaires se détaille de la manière suivante :



D.3 Détail des autres charges d'exploitation

(en kCHF)	2021-2022	2020-2021
Energie	-2 799	-2 187
Entretien	-3 300	-2 930
Publicité	-1 893	-1 690
Indemnités	-1 362	-1 055
Sous-traitance	-2 334	-1 306
Assurance	-254	-338
Locations	-1 489	-1 417
Autres frais généraux	-1 087	-1 084
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-14 518	-12 007

D.4 Résultat d'exploitation opérationnel par secteur d'activité

31.10.2022 (en kCHF)	Domaines skiabiles	Restauration	Services Techniques	Hébergement	Eliminations inter- secteurs	Total
Remontées mécaniques	44 659	-	-1	-102	513	45 069
Autres produits d'exploitation	7 288	17	790	2 277	-1 943	8 429
Travaux pour des tiers	1 311	2	9 384	20	-3 469	7 248
Recettes des restaurants		6 241			-609	5 632
Chiffre d'affaires	53 258	6 260	10 174	2 196	-5 508	66 378
Autres produits liés à l'activité	8 833	137	341	-	1 806	11 117
Produits opérationnels	62 091	6 397	10 514	2 196	-3 701	77 495
- Dont opérations inter-secteurs	765	393	2 279	641	4 077	-
Coût d'achat des matières et fournitures	-494	-2 091	-4 111	-46	53	-6 689
Autres charges d'exploitation	-12 190	-1 323	-2 024	-1 521	2 540	-14 518
Impôts, taxes et charges assimilées	-1 357	-35	-35	-2	5	-1 424
Charges de personnel	-18 660	-2 894	-3 955	-500	1 104	-24 905
Charges opérationnelles	-32 701	-6 343	-10 124	-2 070	3 701	-47 536
EBITDA	29 390	54	390	126	-	29 959
Dotation aux amortissements et provisions	-12 503	-381	-285	-104	-	-13 273
EBIT	16 887	-327	105	21	-	16 686
Immobilisations incorporelles et corporelles	154 252	4 241	2 976	443	-	161 912
Immeubles de placement	3 212	-	-	-	-	3 212
Dettes financières	27 731	-	-	-	-	27 731

31.10.2021 (en kCHF)	Domaines skiabiles	Restauration	Services Techniques	Hébergement	Eliminations inter- secteurs	Total
Remontées mécaniques	32 252	-	-2	-118	533	32 665
Autres produits d'exploitation	5 673	12	805	2 248	-1 908	6 831
Travaux pour des tiers	750	235	6 771	20	-3 202	4 575
Recettes des restaurants	-	3 909	-	-	-524	3 385
Chiffre d'affaires	38 675	4 156	7 574	2 150	-5 100	47 456
Autres produits liés à l'activité	1 874	137	96	-	1 268	3 376
Produits opérationnels	40 549	4 294	7 670	2 150	-3 831	50 832
- Dont opérations inter-secteurs	718	105	2 309	628	3 760	-
Coût d'achat des matières et fournitures	-423	-1 050	-2 777	-48	41	-4 258
Autres charges d'exploitation	-10 751	-1 105	-1 211	-1 495	2 554	-12 007
Impôts, taxes et charges assimilées	-835	-21	-36	-2	5	-889
Charges de personnel	-17 165	-1 844	-3 428	-493	1 231	-21 698
Charges opérationnelles	-29 174	-4 020	-7 452	-2 038	3 831	-38 852
EBITDA	11 375	274	219	112	-	11 980
Dotations aux amortissements	-12 098	-211	-286	-103	-	-12 699
EBIT	-723	63	-67	9	-	-719
Immobilisations incorporelles et corporelles	150 770	3 835	2 702	533	-	157 840
Immeubles de placement	3 212	-	-	-	-	3 212
Dettes financières	28 252	-	-	-	-	28 252

L'élimination des soldes inter-secteurs correspond pour l'essentiel aux facturations de prestations de services entre les domaines skiabiles, la restauration et les services techniques.

Les immobilisations incorporelles, corporelles et les immeubles de placement sont localisés en Suisse (canton du Valais).

D.5 Clients et comptes rattachés et autres actifs courants

Les créances résultant de livraisons et prestations sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Le Groupe applique le modèle simplifié de dépréciation des créances commerciales pour évaluer le montant des pertes de crédit attendues sur la totalité de leur durée de vie et constituer une provision en conséquence. Les créances ne comportent pas de composante de financement importante.

Pour les créances dont le risque de crédit s'est détérioré de manière significative depuis la comptabilisation initiale mais pour lesquelles il n'existe pas de preuve de défaillance à la date de clôture, une provision est constituée sur la base des pertes attendues sur toute la durée de vie des créances, par portefeuille de créances.

Pour les créances pour lesquelles il existe des preuves objectives de défaillance à la date de clôture, une provision est constituée sur la base des pertes attendues sur toute la durée de vie des créances, sur une base individuelle.

Clients et comptes rattachés

(en kCHF)	2021-2022	2020-2021
Créances clients	3 590	3 414
Dépréciations	-583	-610
TOTAL	3 007	2 804

Les créances d'exploitation concernent exclusivement des prestations facturées à la clientèle dans le cadre d'un processus normal de facturation.

Répartition des créances clients brutes par échéance

(en kCHF)	2021-2022	2020-2021
Non échues	2 476	2 028
Echues à moins de 30 jours	82	245
Echues à plus de 30 jours	1 032	1 141
CRÉANCES CLIENTS BRUTES	3 590	3 414

Dépréciations créances clients

(en kCHF)	2021-2022	2020-2021
Solde au 1^{er} novembre	-610	-630
Dotation	50	82
Reprises	0	0
Utilisations	-23	-62
SOLDE AU 31 OCTOBRE	-583	-610

Autres actifs courants

(en kCHF)	31.10.2022	31.10.2021
Autres créances à court terme	10 779	1 856
Créances sociales	237	353
Dépréciations	0	0
Autres créances	11 016	2 209
Charges constatées d'avance	787	661
TOTAL	11 803	2 870

Les créances sociales concernent essentiellement certaines charges sociales faisant l'objet d'un acompte unique payé en début d'année. Les autres créances à court terme comportent notamment un soutien cantonal et fédéral aux sociétés de remontées mécaniques durant la crise du COVID-19 pour un montant total de 8 321 kCHF. L'octroi de l'aide financière est conditionnée au renoncement au versement de dividendes pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

Les autres créances sont toutes à moins d'un an.

D.6 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation (prix de marché diminué des frais de vente encourus).

La méthode du prix moyen est appliquée pour la comptabilisation des mouvements de stocks.

Toute dépréciation de stocks pour les ramener à leur valeur nette de réalisation et toute perte de stocks sont comptabilisées en charges de la période au cours de laquelle la dépréciation ou la perte se produit.

(en kCHF)	31.10.2022	31.10.2021
Pièces de maintenance remontées mécaniques	46	53
Marchandises destinées à la vente	290	283
Matières premières, marchandises et fournitures	1 123	932
Travaux en cours	327	496
Combustibles et carburants	1 156	1 020
Marchandises restaurants	415	339
Valeur brute stock	3 358	3 123
Dépréciations	-432	-345
VALEUR NETTE STOCK	2 926	2 778

Les stocks sont constitués de pièces de maintenance destinés à la réparation de remontées mécaniques, des équipements utilisés pour l'exploitation du domaine skiable et de matières premières, marchandises et fournitures concernant essentiellement la filiale STA SA.

La correction de valeur porte sur les stocks n'ayant pas fait l'objet de mouvement depuis plus de 5 années.

D.7 Autres passifs courants

(en kCHF)	31.10.2022	31.10.2021
Produits constatés d'avance	5 462	4 893
Autres dettes fiscales et sociales	3 202	2 807
Autres dettes d'exploitation	2 151	1 929
Dettes d'impôts courants	15	20
AUTRES PASSIFS COURANTS	10 830	9 649

Les produits constatés d'avance comprennent au 31.10.2022 pour 4 885 kCHF de ventes d'abonnements pour la saison 2022/2023 (contre 4 301 kCHF au 31.10.2021).

D.8 Engagements hors bilan liés à des locations ou des conventions

(en kCHF)	Moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Charges liées à des conventions	1 106	4 425	12 999	18 530

Les charges liées à des conventions correspondent à la somme des charges non actualisées des accords passés pour de longues durées, en général 20 ans, avec les communes et les consortages d'alpages pour les droits d'usage et d'exploitation des domaines skiables.

D.9 Gestion des risques opérationnels

La baisse de fréquentation liée aux mauvaises conditions météorologiques

Le manque durable de neige constitue l'aléa le plus connu des exploitants de domaines skiables. Le Groupe a tenu compte de ce risque dans le choix de ses implantations en planifiant des programmes d'enneigement de culture et de gestion de la qualité de la neige. Bien que ne s'étant pas matérialisé depuis de nombreuses années, le risque d'un manque de neige grave pendant une saison ne peut cependant être totalement exclu.

L'environnement économique général

Les services proposés par le Groupe ne faisant pas partie des dépenses impératives, une situation économique morose peut devenir pour les clients une raison de différer leur venue sur les sites du Groupe, ou de diminuer leurs dépenses. L'offre des domaines skiables s'adresse à des clientèles en provenance de nombreux pays, dont certains sont plus gravement affectés que d'autres par les implications du franc fort sur le prix des prestations touristiques helvétiques. Compte tenu de la tendance de la clientèle à réserver ses séjours de plus en plus tardivement, les prévisions de fréquentation deviennent aussi plus aléatoires pour faire face au risque éventuel de réduction de ses ventes du fait de l'évolution du contexte économique. Des actions commerciales sont entreprises pour répondre à ces demandes.

Les risques d'accident corporel

De par ses activités, le Groupe est exposé au risque que des clients ou des employés soient victimes d'accidents :

- lors de l'utilisation, de l'exploitation ou de la maintenance d'appareils de remontées mécaniques ;
- de type sanitaire, liés notamment aux activités de restauration.

La sécurité du public et du personnel est une préoccupation majeure pour l'ensemble des dirigeants et collaborateurs du Groupe.

Le Groupe veille à ce que :

- les matériels utilisés soient conçus, fabriqués, installés, exploités et entretenus de façon à présenter, dans des conditions normales d'utilisation ou dans d'autres conditions raisonnablement prévisibles par le professionnel, la sécurité

à laquelle on peut légitimement s'attendre et ne pas porter atteinte à la sécurité des personnes, dans le strict respect des normes en vigueur ;

- les produits, consommables et autres, soient conformes aux normes et règlements en vigueur.

Le Groupe a engagé un responsable Q.S.E. (Qualité Sécurité Environnement), chargé d'améliorer les processus de contrôle. Des plans de secours sont prévus en cas d'accident grave pour en limiter au maximum les conséquences.

Les risques d'indisponibilité des installations

Les sites du Groupe sont exposés aux risques tels qu'incendie, bris de machine, ou événements naturels. Des mesures de prévention et de protection, de type à la fois technique et managérial, sont mises en place. Les experts prévention des assureurs visitent régulièrement les sites du Groupe. Le Groupe considère que les investissements nécessaires au maintien des installations en bon état de fonctionnement et à la sécurité constituent une priorité.

La défaillance de certains fournisseurs clés

Certaines ressources nécessaires aux activités du Groupe ne sont disponibles qu'auprès d'un nombre d'acteurs limités. Ce sont par exemple les appareils de remontées mécaniques et les systèmes de billetterie des domaines skiables. Aucun risque de défaillance de ces fournisseurs n'est actuellement identifié. Cependant, le Groupe a engagé des actions visant à prévenir ce risque en réduisant sa dépendance technique et en diversifiant ses sources d'approvisionnement.

La pénurie d'électricité est un nouveau risque identifié et nous portons une attention toute particulière à limiter notre consommation sans prêter l'expérience client.

Les assurances – couverture de risques

Le Groupe a souscrit auprès de compagnies d'assurance notoirement solvables des programmes d'assurance de responsabilité civile, de responsabilité civile des dirigeants de droit ou de fait et d'assurance dommages aux biens et de pertes d'exploitation consécutives. Toutes les sociétés du Groupe détenues à plus de 50% ou pour lesquelles le Groupe a la charge d'assurance sont couvertes par ces programmes.

SECTION E - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

E.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition et à leur coût de revient diminué des amortissements et des pertes de valeur.

Les subventions pour investissements sont portées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues.

Le coût historique comprend tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

Les coûts de réparation et d'entretien sont imputés directement comme charges au compte de résultat, tandis que les rénovations et améliorations majeures sont activées comme immobilisations corporelles et amorties sur leur durée de vie économique présumée.

Les immobilisations corporelles en cours de construction sont comptabilisées au coût historique en fonction de l'avancement des travaux.

Les immobilisations en cours font apparaître la valeur des immobilisations non terminées à la fin de chaque exercice. Les avances et acomptes concernent les commandes d'immobilisations à la date de clôture.

L'amortissement de ces actifs commence lorsque les actifs sont prêts à être mis en service.

Les terrains liés à l'exploitation ne sont pas amortis.

Les servitudes sont comptabilisées dans la rubrique « Terrains » et sont amorties sur la durée d'usage de cette dernière.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement, selon une approche par composants, sur leur durée d'utilité estimée comme suit:

	Durées
Construction sur sol propre	25 ans
Bâtiment administratif	40 ans
Servitudes	20 ans
Installations techniques et agencements divers, aménagement des constructions	10 ans
Mobilier et outillage industriel	7 ans
Remontées mécaniques	15 à 30 ans
Matériel informatique et de transport	5 à 6 ans

Si le Groupe est obligé de démanteler des remontées mécaniques ou d'autres immobilisations et de remettre en état les propriétés propres ou de tiers sur lesquelles ces immobilisations se trouvent, les coûts estimés correspondants sont ajoutés au coût initial à la date d'acquisition et amortis sur la durée de vie économique de l'immobilisation.

La durée d'utilité, les composants et les valeurs résiduelles sont revus chaque année en tenant compte de la nature des actifs, de l'usage prévu et le cas échéant de l'évolution technologique.

Le Groupe obtient des concessions de l'Office Fédéral des Transports (OFT) par installation de remontée mécanique

pour des durées initiales de 20 à 25 ans prolongeables. Dès le 01.01.2018, les concessions sont attribuées pour une durée de 40 ans.

La durée d'amortissement peut excéder la date de fin de concession de la remontée mécanique lorsqu'il est hautement probable que sa durée d'utilisation sera plus longue.

Aucun actif n'est qualifié pour l'activation d'intérêts financiers.

Tests de dépréciation

Comme le stipule la norme IAS 36, la société doit apprécier à chaque date de reporting s'il existe un quelconque indice qu'un actif peut avoir subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la société compare la valeur comptable de l'actif à la valeur recouvrable, cette dernière correspondant à la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Si la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif doit être ramenée à sa valeur recouvrable. Cette réduction est une perte de valeur qui est comptabilisée en résultat.

Dérèglement climatique

Les stations de ski ont fortement souffert des conditions d'enneigement, notamment celles de basse altitude. A Verbier, étant donné que la majorité des domaines skiables se trouvent à plus de 2000 mètres d'altitude, nous pouvons proposer de bonnes pistes à notre clientèle. De surplu, nous avons investi massivement dans notre réseau d'enneigement mécanique (dont 10 millions de CHF depuis 2020 pour la réfection du réseau Lacs-Attelas-Ruinettes) pour faire face à ce risque ces prochaines années. Nous n'attendons pas de baisse de la fréquentation, mais au contraire un avantage concurrentiel par rapport aux autres sociétés du même secteur d'activité.

Contexte macroéconomique et invasion de l'Ukraine par la Russie

Le conflit géopolitique à l'Est de l'Europe a induit une très grande menace de pénurie d'électricité pour la saison hivernale 2022/2023. Cependant, la branche des remontées mécaniques suisses a pris des mesures et s'était préparée à devoir affronter des contingentements ou encore des délestages. Fort heureusement, le danger de pénurie d'électricité a été écartée peu avant le début de l'hiver. D'autre part, le coût de l'énergie (carburants, électricité) a augmenté, mais les conséquences sur nos comptes d'exploitation futurs ne sont pas jugées significatives. L'inflation et les délais de livraisons des différents matériaux et composants dont nous avons besoin ont également occupé nos esprits, mais nous avons pu malgré tout mener à terme tous nos projets.

Secteur d'activité Restauration

L'activité Restauration ayant connu une dépréciation totale de 4,7 millions de CHF en 2020 en raison de la pandémie COVID-19, nous avons procédé à de nouveaux tests de dépréciation en 2022. La juste valeur ou la valeur de marché des restaurants d'altitude n'étant pas observable, un calcul de la valeur d'utilité de chaque établissement a été effectué. Pour ce faire, nous avons effectué une actualisation des flux de trésorerie futurs que la groupe s'attend à obtenir de chacun des établissements, sur la base des budgets actualisés des cinq prochaines années. Le taux d'actualisation retenu pour l'analyse est de 7,5% et correspond au coût moyen pondéré du capital comparable au même domaine d'activité et à l'emplacement géographique des établissements. Le taux d'inflation retenu pour l'analyse est quant à lui de 2,8% et correspond au renchérissement annuel moyen observé en Suisse en 2022.

L'analyse de sensibilité montre que les valeurs seuils des hypothèses clés qui rendraient la valeur recouvrable égale à la valeur comptable sont de 19,8% pour le taux d'actualisation ou une décroissance de 26,4% des flux de trésorerie futurs attendus pour chaque établissement de restauration.

En finalité, ces nouveaux tests de dépréciation ont démontré qu'une dépréciation supplémentaire ou qu'une reprise de dépréciation n'étaient pas nécessaires.

Principaux investissements de l'exercice

Les principaux investissements réalisés concernent notamment :

- la construction du nouveau télésiège de La Pasay pour 6,2 millions de CHF ;
- la construction du nouveau restaurant de La Pasay pour 2,1 millions de CHF ;
- la réfection du réseau d'enneigement mécanique Lacs-Attelas-Ruinettes pour 2,9 millions de CHF ;
- la construction de la nouvelle télécabine Médran-Ruinettes pour 3,5 millions de CHF.

La différence entre les acquisitions selon le tableau des immobilisations (17 281 kCHF) et selon le tableau des flux de trésorerie (19 511 kCHF) s'explique par les éléments sans impact sur la trésorerie, à savoir :

- la variation des postes créanciers relatifs aux immobilisations (3 213 kCHF) ;
- les heures immobilisées (-2 852 kCHF) ;
- la réévaluation de l'acompte de construction (1 025 kCHF) ;
- la subvention sur immobilisations (844 kCHF).

Immobilisations corporelles

(en kCHF)	31.10.2021	Acquisitions	Dotations	Sorties	Reclassements	31.10.2022
VALEURS BRUTES						
Remontées mécaniques	233 792	-789		-7 579	25 466	250 889
Installations techniques	93 707	740		-191	1 029	95 285
Matériels et mobiliers	13 489	135		-186	378	13 815
Constructions	25 269	37		-418	355	25 243
Matériels de transport	15 189	507		-57		15 639
Terrains	13 567					13 567
Immobilisations en cours	24 021	13 690			-20 108	17 603
Avances et acomptes	14 747	2 962			-7 120	10 589
Sous-total des valeurs brutes	433 781	17 281		-8 431		442 631
AMORTISSEMENTS						
Remontées mécaniques	-169 770		-6 763	7 288		-169 244
Installations techniques	-64 588		-3 292	161		-67 719
Matériels et mobiliers	-12 080		-471	176		-12 375
Constructions	-18 669		-305	397		-18 577
Matériels de transport	-9 609		-1 559	57		-11 112
Terrains	-3 333		-45			-3 378
Sous-total des amortissements	-278 049		-12 435	8 079		-282 405
TOTAL DES VALEURS NETTES	155 732	17 281	-12 435	-352		160 225

(en kCHF)	31.10.2020	Acquisitions	Dotations	Dépréciations	Sorties	Reclassements	31.10.2021
VALEURS BRUTES							
Remontées mécaniques	243 145	29			-12 897	3 515	233 792
Installations techniques	92 732	55				920	93 707
Matériels et mobiliers	12 606	859				24	13 489
Constructions	25 269						25 269
Matériels de transport	13 785	2 640			-1 236		15 189
Terrains	13 567						13 567
Immobilisations en cours	3 417	24 685				-4 081	24 021
Avances et acomptes	5 746	9 379				-377	14 748
Sous-total des valeurs brutes	410 267	37 647			-14 133		433 781
AMORTISSEMENTS							
Remontées mécaniques	-176 294		-6 240		12 764		-169 770
Installations techniques	-61 200		-3 388				-64 588
Matériels et mobiliers	-11 509		-571				-12 080
Constructions	-18 359		-310				-18 669
Matériels de transport	-9 201		-1 616		1 208		-9 609
Terrains	-3 288		-45				-3 333
Sous-total des amortissements	-279 851		-12 170		13 972		-278 050
TOTAL DES VALEURS NETTES	130 416	37 647	-12 170		-161		155 732

E.2 Leasings

Les contrats de leasing qui, économiquement parlant, sont assimilables à des acquisitions d'immobilisations avec un mode de financement spécifique sont rangés dans la catégorie des contrats de location-financement.

Les immobilisations financées de cette manière sont comptabilisées initialement à la juste valeur du bien sous contrat ou à la valeur actualisée de toutes les redevances minimales de leasing si celle-ci est inférieure.

Afin d'obtenir le calcul d'un intérêt constant sur l'engagement financier pris, la redevance de leasing est décomposée en deux éléments : un amortissement (note G.2) et un intérêt (note G.4). Les immobilisations sous leasings sont amorties sur la durée d'utilisation estimée.

Les accords de leasing sans transfert de l'ensemble des profits et risques liés à la possession d'un objet en propriété sont rangés quant à eux dans la catégorie des contrats de location simples. Il en va de même pour les locations de moins d'un an et celles portant sur un bien de faible valeur. Les loyers sont simplement comptabilisés en charges sur la durée du contrat.

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles en leasing sont de 33 897 kCHF au 31 octobre 2022 (49 701 kCHF au 31 octobre 2021). Deux leasings arrivés à échéance expliquent la variation de l'année.

(en kCHF)	31.10.2021	Acquisitions	Amortissement	31.10.2022
Remontées mécaniques	18 550		-2 964	15 587
Installations techniques	6 285		-682	5 602
Total des leasings	24 835		-3 646	21 189
Valeur comptable brute des immobilisations corporelles en leasing				33 897

(en kCHF)	31.10.2020	Acquisitions	Amortissement	31.10.2021
Remontées mécaniques	9 482	12 075	-3 006	18 550
Installations techniques	0	7 000	-715	6 285
Total des leasings	9 482	19 075	-3 722	24 835
Valeur comptable brute des immobilisations corporelles en leasing				49 701

E.3 Engagements hors bilan liés aux immobilisations corporelles et garanties

Les actifs gagés concernent un bâtiment pour un montant de 1113 kCHF au 31 octobre 2022 (1160 kCHF au 31 octobre 2021). Un montant de 910 kCHF de titres hypothécaires était gagé au 31 octobre 2022 sans changement par rapport à l'exercice précédent.

La valeur des engagements des investissements au 31.10.2022 s'élève à 7 694 kCHF (8 462 kCHF au 31 octobre 2021). Ces engagements concernent le combimix Esserts-Savoleyres.

Téléverbier SA assure également un engagement de solidarité à hauteur de CHF 4 mio dans le cadre du crédit hypothécaire de T-One SA (société-fille) accordé par la Banque CIC (Suisse) SA

E.4 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises sont évaluées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles générées en interne, à l'exception des frais de développement activés, ne sont pas portées au bilan et les dépenses y relatives sont comptabilisées en charges de l'exercice durant lequel elles sont encourues.

Toutes les immobilisations incorporelles ont des durées d'utilité définies et sont amorties linéairement sur les durées suivantes :

- Logiciels & développements informatiques : 3 à 5 ans
- Droits d'utilisation : sur la durée de la convention.

Les immobilisations incorporelles résultant de coûts de développement de projets sont portées à l'actif uniquement lorsque le Groupe peut démontrer la faisabilité technique d'achèvement du projet afin de pouvoir l'utiliser, son intention d'achever le projet et sa capacité de l'utiliser, la façon dont le projet générera des avantages économiques futurs probables, la disponibilité des ressources pour achever le développement ainsi que sa capacité à évaluer les dépenses relatives au projet de façon fiable.

Par nature, les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

(en kCHF)	31.10.2021	Acquisitions	Dotations	Sorties	Reclassements	31.10.2022
VALEURS BRUTES						
Goodwill	56					56
Logiciels	1 950	14			278	2 244
Autres immobilisations incorporelles	3 531					3 531
Immobilisations incorporelles en cours	266	119			-278	107
Sous-total des valeurs brutes	5 803	134				5 937
AMORTISSEMENTS						
Logiciels	-1 291		-359			-1 650
Autres immobilisations incorporelles	-2 405		-196			-2 600
Sous-total des amortissements	-3 696		-555			-4 250
TOTAL DES VALEURS NETTES	2 108	134	-555			1 687

(en kCHF)	31.10.2020	Acquisitions	Dotations	Sorties	Reclassements	31.10.2021
VALEURS BRUTES						
Goodwill	56					56
Logiciels	1 190	26			735	1 950
Autres immobilisations incorporelles	3 531					3 531
Immobilisations incorporelles en cours	18	983			-735	266
Sous-total des valeurs brutes	4 794	1 009				5 803
AMORTISSEMENTS						
Logiciels	-1 058		-233			-1 291
Autres immobilisations incorporelles	-2 209		-196			-2 405
Sous-total des amortissements	-3 267		-429			-3 696
TOTAL DES VALEURS NETTES	1 527	1 009	-429			2 108

Les autres immobilisations incorporelles se composent de droits d'utilisation des eaux concédés par les communes de Val de Bagnes et Riddes.

E.5 Provisions

Les provisions comprennent les engagements dont l'issue, l'échéance ou le montant sont incertains. Ces dernières se rapportent majoritairement aux provisions pour coûts de démantèlement des installations de remontées mécaniques.

En effet, dans le cadre des autorisations de construire octroyées par l'Office fédéral des transports (OFT) et des conventions communales et bourgeoises existantes, il est explicitement mentionné qu'en fin d'exploitation le Groupe s'engage à démanteler les installations de remontées mécaniques.

Les coûts de démantèlement sont estimés en fonction du type de remontée mécanique, ainsi que des spécificités de chaque installation, selon une évaluation effectuée et validée par le département Exploitation et le département Finance.

La provision pour démantèlement au 31 octobre 2022 a été dissoute pour la part correspondant à l'ancien télésiège de La

Pasay, démantelée en 2022. La dotation à la provision pour démantèlement représente, quant à elle, la part correspondant au nouveau télésiège de La Pasay.

Le taux d'actualisation de la provision retenu en 2021/2022 est inchangé par rapport à l'exercice précédent, soit de 3,2%.

La provision pour risques se réfère essentiellement à l'éventuel remboursement des aides Covid perçues en 2021 pour le secteur de la restauration. En effet, les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 5 millions de francs par an et dont l'exercice comptable clos en 2021 s'est avéré bénéficiaire, pourraient devoir rembourser l'intégralité des aides en vertu de l'ordonnance Covid-19 sur les cas de rigueur.

(en kCHF)	2022				2021			
	Démantè- lement	Garanties	Risques	Total	Démantè- lement	Garanties	Risques	Total
Solde au 1^{er} novembre	3 072	112	70	3 254	3 110	112	110	3 332
Dotations	72		787	72	72	-	-	72
Reprises			-28	-28	-	-	-40	-40
Utilisations	-168			-168	-169	-	-	-169
Effets de l'actualisation des provisions	64			64	59	-	-	59
Solde au 31 octobre	3 040	112	829	3 981	3 072	112	70	3 254
Dont à moins d'un an			829				70	

E.6 Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont évalués selon la méthode du coût. Ils se composent exclusivement de terrains qui ne sont pas amortis.

La juste valeur des terrains au 31 octobre 2022 et au 31 octobre 2021 s'élève à 8 548 kCHF. Leur valeur nette comptable au 31 octobre 2022 et au 31 octobre 2021 est de 3 212 kCHF. La juste valeur a été déterminée sur la base du prix des dernières transactions effectuées dans les zones concernées sur les

communes de Val de Bagnes et de Riddes. Les autres terrains en immeuble de placement sont situés à la Tzoumaz sur la commune de Riddes.

SECTION F - RESSOURCES HUMAINES

F.1 Effectif et charges de personnel

L'effectif en équivalent temps plein se monte en moyenne annuelle à 290 personnes contre 304 l'année précédente. Le nombre d'employés est à son plus haut niveau durant l'hiver avec 372 équivalents temps plein contre 389 l'hiver précédent.

(en kCHF)

	2021-2022	2020-2021
Salaires bruts et appointements	-19 441	-17 564
Charges sociales	-3 654	-2 583
Personnel temporaire	-1 230	-918
Autres charges de personnel	-580	-633
CHARGES DE PERSONNEL	-24 905	-21 698

F.2 Engagements de retraite

Les employés permanents du Groupe Téléverbier sont affiliés auprès d'une institution de prévoyance indépendante régie par le principe de primauté des cotisations. Celle-ci est financée par des contributions paritaires des employés et de l'employeur. Les fonds de cette institution sont gérés de manière indépendante des sociétés du Groupe.

Les employés saisonniers sont affiliés auprès d'une institution de prévoyance distincte, ils ne sont pas pris en compte dans le calcul des engagements étant donné qu'ils terminent leur emploi à l'issue de la saison.

L'institution de prévoyance des employés permanents est considérée au regard de l'IAS 19 comme une fondation à primauté de prestations. Les engagements du Groupe en résultant ainsi que la charge de prévoyance sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées. Les engagements sont évalués chaque année par un actuaire indépendant.

L'insuffisance ou l'excédent de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé comme une dette ou un actif au bilan. Le résultat d'intérêt net est inscrit directement dans les charges / produits financiers; les autres charges de prévoyance en faveur du personnel font partie des charges de personnel.

Les pertes et gains actuariels générés sur la période sont comptabilisés au sein des fonds propres en tant qu'autres éléments du résultat global sans effet sur le résultat et le coût des services passés directement dans le compte de résultat en tant que charges de personnel.

Comme le prévoient les dispositions de la loi suisse sur la prévoyance professionnelle, les employés du Groupe Téléverbier bénéficient de plans de prévoyance. La prestation de retraite résulte de la constitution de comptes d'épargne individuels qui peuvent être soit perçus sous forme de capital lors du départ

en retraite, soit convertis en rentes viagères. Téléverbier SA est affiliée au Groupe Mutuel Prévoyance (GMP) depuis le 1^{er} janvier 2015.

Le Groupe Mutuel Prévoyance (GMP) est une fondation régie par les dispositions de la Loi sur prévoyance professionnelle. Les prestations réglementaires d'invalidité et de décès sont intégralement réassurées auprès de Mobilière Vie. Les prestations de retraite sont assumées de manière autonome par le Groupe Mutuel Prévoyance (GMP). Le Groupe Mutuel Prévoyance (GMP) investit la fortune selon les principes de la LPP et sur la base de son règlement de placement. Le résultat des activités de placement est porté dans les comptes de la fondation et le conseil de fondation décide annuellement de la distribution des excédents, par la fixation d'un taux d'intérêt excédentaire attribué sur les comptes individuels des assurés.

La comptabilisation de plans LPP « en assurance complète » est considérée comme étant à prestations définies (defined benefits) au sens d'IAS 19 pour les raisons suivantes :

- en cas de résiliation du contrat, il n'existe pas de garantie que la prévoyance puisse être maintenue aux mêmes conditions;
- le montant des primes de coût et de risque varie.

En cas de découvert, la société peut être tenue de verser des cotisations d'assainissement.

Le Groupe Mutuel Prévoyance (GMP) présente un taux de couverture de 105,3% au 30.06.2022 contre 120,0% au 30.06.2021.

Hypothèses de prévoyance

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes :

(en kCHF)	31.10.2022	31.10.2021
Taux d'actualisation	2,10%	0,40%
Augmentation des salaires à long terme	1,00%	1,00%
Evolution des rentes à long terme	0,00%	0,00%
Inflation à long terme	1,00%	1,00%
Durée active résiduelle moyenne des employés	8,5 années	8,4 années

La table générationnelle utilisée au 31 octobre 2022 et 2021 pour le calcul actuariel est la table « LPP2020 ».

Les probabilités d'être en retraite sont inchangées par rapport à l'exercice précédent :

(en kCHF)	31.10.2022		31.10.2021	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
63 ans	80%	80%	80%	80%
64 ans	80%	100%	80%	100%
65 ans	100%	-	100%	-

Charges de prévoyance comptabilisées au compte de résultat

(en kCHF)	31.10.2022	31.10.2021
Coût des services rendus	891	1 129
Charges d'intérêts sur obligations de prévoyance	112	63
Coûts administratifs	55	57
Coût des services passés	-88	-1 213
Revenus d'intérêts des actifs du régime	-97	-47
COÛT DE PRÉVOYANCE COMPTABILISÉ EN RÉSULTAT	873	-11
Dont coût du service et charges administratives	858	-27
Dont charges d'intérêts nettes	15	16

Charges de prévoyance comptabilisées dans les autres éléments du résultat

(en kCHF)	31.10.2022	31.10.2021
Ecart actuariel liés à l'expérience	709	880
Ecart actuariel liés aux hypothèses financières	-6 122	-1 474
Ecart actuariel liés aux hypothèses démographiques	0	-2 084
ECARTS ACTUARIELS (PROFIT) / PERTE	-5 413	-2 678
Rendement des actifs du régime, à l'exclusion des produits d'intérêts	1 649	-882
COÛT DE PRÉVOYANCE COMPTABILISÉ DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT	-3 764	-3 560

Obligations de prévoyance au bilan

(en kCHF)	31.10.2022	31.10.2021
Obligations de prévoyance	23 469	28 002
Juste valeur des actifs du régime	-23 452	-24 192
ENGAGEMENT (ACTIF) DE PRÉVOYANCE RECONNU AU BILAN	17	3 810

Evolution des engagements de prévoyance nets

(en kCHF)	31.10.2022	31.10.2021
Obligations nettes de prévoyance au 1^{er} novembre	3 810	8 218
Charges liées à la prévoyance du personnel - compte de résultat	873	-11
Charges liées à la prévoyance du personnel - autres éléments du résultat	-3 764	-3 560
Cotisations de l'employeur	-902	-837
OBLIGATIONS NETTES DE PRÉVOYANCE AU 31 OCTOBRE	17	3 810

Evolution des engagements de prévoyance

(en kCHF)	31.10.2022	31.10.2021
Valeur actuelle des obligations de prévoyance au 1^{er} novembre	28 002	31 387
Ecart actuariels (profit) / perte	-5 413	-2 678
Cotisations des participants au régime	1 643	389
Coût des services rendus	891	1 129
Cotisations des employés	726	681
Charges d'intérêts sur obligations de prévoyance	112	63
Coûts administratifs	55	57
Coût des services passés	-88	-1 213
Prestations payées	-2 459	-1 813
VALEUR ACTUELLE DES OBLIGATIONS DE PRÉVOYANCE AU 31 OCTOBRE	23 469	28 002

Evolution des actifs du régime

(en kCHF)	31.10.2022	31.10.2021
Juste valeur des actifs du régime au 1^{er} novembre	24 192	23 169
Cotisations des participants au régime	1 643	389
Contributions de l'employeur	902	837
Cotisations des employés	726	681
Rendement des actifs du régime, à l'exclusion des produits d'intérêts	-1 649	882
Intérêts sur actifs du régime	97	47
Prestations payées	-2 459	-1 813
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DU RÉGIME AU 31 OCTOBRE	23 452	24 192

Répartition de la juste valeur des actifs du régime

(en kCHF)	31.10.2022			31.10.2021		
	Prix cotés sur le marché	Prix non cotés sur le marché	TOTAL	Prix cotés sur le marché	Prix non cotés sur le marché	TOTAL
Contrats d'assurance		20 038	20 038		20 745	20 745
Liquidités	3 414		3 414	3 447		3 447
Total	3 414	20 038	23 452	3 447	20 745	24 192

Analyse de sensibilité

L'évaluation de l'obligation nette au titre des prestations est particulièrement sensible aux changements du taux d'actualisation, aux hypothèses liées à l'évolution des salaires et à l'évolution de l'espérance de vie. Le tableau ci-dessous récapitule les conséquences d'une évolution de ces hypothèses sur la valeur des obligations basées sur la primauté des prestations.

L'analyse de sensibilité considère à chaque fois l'évolution d'une seule hypothèse, les hypothèses restantes demeurant inchangées. Cette approche ne tient pas compte du fait que certaines hypothèses sont liées.

(en kCHF)	31.10.2022	31.10.2021
Espérance de vie		
Augmentation d'un an de l'espérance de vie	+1,5%	+2,1%
Diminution d'un an de l'espérance de vie	-1,6%	-2,1%
Taux d'actualisation		
Augmentation 0,5%	-6,3%	-7,6%
Diminution 0,5%	+7,1%	+8,8%
Evolution des salaires		
Augmentation 0,5%	+0,2%	+0,4%
Diminution 0,5%	-0,2%	-0,3%

F.3 Rémunération des dirigeants

(en kCHF)	2021-2022	2020-2021
Rémunérations de la Direction	944	982
Charges sociales de la Direction	216	221
Total Rémunération de la Direction	1 160	1 203
Rémunérations du Conseil d'administration	156	172
Charges sociales du Conseil d'administration	1	4
Total Rémunération du Conseil d'administration	157	176

SECTION G - FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS

G.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les rubriques trésorerie et équivalents de trésorerie se composent des fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme dans des instruments monétaires.

Ces placements, dont l'échéance est inférieure à trois mois, sont disponibles à tout moment pour leur montant nominal et le risque de changement de valeur est négligeable.

Les découverts bancaires figurent au passif du bilan, dans la partie Dettes financières courantes.

(en kCHF)	31.10.2022	31.10.2021
Comptes à vue	11 407	10 571
Caisse	359	320
TOTAL	11 766	10 891

G.2 Dettes financières

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transactions encourus.

Les emprunts sont ultérieurement comptabilisés à leur coût amorti ; toute différence entre les produits (nets des coûts de transaction) et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts ou les tranches d'emprunts qui doivent être traités dans les douze mois à compter de la date de clôture sont classées dans les passifs courants à moins qu'un accord de refinancement ou de rééchelonnement des paiements à long terme ait été conclu avant la date de clôture.

Structure de l'endettement net

(en kCHF)	31.10.2022	31.10.2021
DETTES FINANCIÈRES		
Crédits-bails (part lg terme)	18 743	21 073
Crédits-bails (part ct terme)	2 446	3 762
Autres emprunts et dettes assimilées (ct terme)	6 542	3 398
Intérêts courus (ct terme)	0	19
Dettes financières	27 731	28 252
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-11 766	-10 891
DETTE NETTE	15 965	17 361

Les dettes financières sont composées principalement de contrats de leasings dont les taux sont fixés pour la durée du contrat. La juste valeur des dettes financières n'est pas matériellement différente de leur valeur au bilan. La juste valeur des leasings correspond à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location. Le taux d'actualisation utilisé correspond au taux d'intérêt effectif contractuel du leasing.

Afin d'assurer ses liquidités, la société STA Services Techniques Alpains SA, touchée par la crise du COVID-19, a pu bénéficier de crédits transitoires garantis par la Confédération à hauteur de 500 kCHF. Le montant ouvert à la date du bilan se monte à 306 kCHF.

Les crédits COVID-19 sont gérés en tant que compte à découvert sur un compte commercial libellé en francs suisses. Le taux d'intérêt s'élève actuellement à 0,0% net. Le Département

fédéral des finances adapte ensuite le taux d'intérêt fixé aux évolutions du marché une fois par an, le 31 mars. Les crédits accordés doivent être entièrement remboursés au bout de huit ans. A titre exceptionnel, les crédits COVID-19 peuvent être remboursés et résiliés à tout moment avant leur échéance. A noter que les crédits COVID-19 excluent la distribution de dividendes, de remboursements d'apports en capital ainsi que de remboursement de prêt d'actionnaires.

Dans le cadre de la construction de la nouvelle télécabine Médran IV, la société-mère a bénéficié d'un prêt fédéral et cantonal total (crédit NPR) à hauteur de 4 000 kCHF. Le prêt susmentionné est accordé pour une durée de 15 ans et est exempt d'intérêt pendant toute la durée du contrat. Jusqu'au remboursement intégral du prêt d'investissement, le dividende versé ne peut dépasser le taux d'intérêt de la participation au bénéfice maximal autorisé par la Confédération et par le Canton

(5% pour 2022). Si la limite supérieure de la participation au bénéfice valable est franchie au cours de la durée du prêt, alors le prêt pour cette durée est corrigé d'un taux de même valeur.

Le taux moyen des dettes financières 2021-2022 est de 1,36% contre 1,61% pour l'exercice précédent.

Reconciliation des mouvements de la dette nette

(en kCHF)	2021-2022	2020-2021
DETTE NETTE, début de période	17 361	-5 409
Augmentation des crédits-bails	0	19 075
Amortissement des crédits-bails	-3 646	-3 722
Augmentation des autres emprunts et dettes assimilées	6 185	3 000
Remboursement des autres emprunts et dettes assimilées	-3 000	0
Remboursement d'autres dettes financières à court terme	-60	-120
Variation de la trésorerie et équivalents	-875	4 537
DETTE NETTE, FIN DE PÉRIODE	15 965	17 361

Répartition des leasings par échéances contractuelles résiduelles

(en kCHF)	31.10.2022	31.10.2021
Moins de 1 an	2 446	3 762
De 1 à 5 ans	9 714	11 402
Plus de 5 ans	9 028	9 671
TOTAL	21 188	24 835

G.3 Juste valeur des actifs et passifs financiers

Les actifs financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, en tenant compte des frais de transaction directement imputables. Cependant lorsqu'un actif financier est enregistré à sa juste valeur au compte de résultat, les frais de transaction sont enregistrés en charges immédiatement. Le groupe classe ses actifs financiers dans les catégories suivantes :

Actifs financiers évalués au coût amorti

Cette catégorie comprend notamment les prêts, les clients et autres débiteurs, les dépôts à terme et les liquidités. Après comptabilisation initiale, les prêts et les créances sont valorisés au coût amorti, déduction faite des éventuelles pertes de valeur pour les montants non recouvrables.

Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat global

Cette catégorie inclut les classes suivantes d'actifs financiers :

- les obligations ;
- les titres de participations (dans lesquelles le Groupe détient moins de 20%);
- les autres instruments financiers.

Ces actifs sont enregistrés en actifs non courants, à moins que le groupe n'ait l'intention de les vendre dans les 12 mois à partir de la date de clôture de l'exercice.

Après comptabilisation initiale, les actifs sont évalués à leur juste valeur. Tous les gains et les pertes non réalisés sont enregistrés

dans les autres éléments du résultat global jusqu'à la vente de l'actif. Lors de la cession, les variations ne sont désormais plus recyclables au compte de résultat.

Lors de l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif, financier ou non financier, pour les besoins de comptabilisation ou d'informations à fournir, le Groupe détermine la juste valeur sur la base de la hiérarchie ci-après, selon l'importance des données utilisées dans les valorisations :

- Niveau 1 (cours cotés non ajustés): cours auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques ;
- Niveau 2 (données observables): données concernant l'actif ou le passif autres que les cours de marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement (tel qu'un prix) ou indirectement (c'est-à-dire déduites de prix observables);
- Niveau 3 (données non observables): données non observables sur un marché, y compris les données observables faisant l'objet d'ajustements significatifs.

Les titres de niveau 1 sont généralement détenus dans le cadre de placement et les niveaux 2 et 3 sont généralement détenus dans le cadre de la stratégie du Groupe.

Valeurs comptables au 31.10.2022 <i>(en kCHF)</i>	Notes	Actifs financiers évalués au coût amorti	Actifs financiers évalués à la juste valeur**	Passifs financiers évalués au coût amorti	Total
ACTIFS FINANCIERS					
Autres immobilisations financières	B.7	175	3 631	-	3 806
Prêts à des sociétés mises en équivalence et autres participations minoritaires	B.7	4 393	-	-	4 393
Créances d'exploitation	D.5	3 007	-	-	3 007
Autres créances à court terme*	D.5	11 016	-	-	11 016
Actifs financiers disponibles à la vente	B.7	-	24	-	24
Trésorerie et équivalents de trésorerie	G.1	11 766	-	-	11 766
TOTAL		30 357	3 655	0	34 012
PASSIFS FINANCIERS					
Autres emprunts et dettes assimilées	G.2	-	-	6 542	6 542
Crédits-bails	G.2	-	-	21 188	21 188
Intérêts courus	G.2	-	-	0	0
Dettes d'exploitation et autres dettes*		-	-	10 431	10 431
TOTAL		0	0	38 161	38 161

Au 31 octobre 2022, il existe pour 3 631 kCHF de titres de participation évalués au niveau 3 sur la base du dernier rapport de gestion 2021/2022.

Valeurs comptables au 31.10.2021 <i>(en kCHF)</i>	Notes	Actifs financiers évalués au coût amorti	Actifs financiers évalués à la juste valeur**	Passifs financiers évalués au coût amorti	Total
ACTIFS FINANCIERS					
Autres immobilisations financières	B.7	238	3 565	-	3 803
Prêts à des sociétés mises en équivalence et autres participations minoritaires	B.7	6 083	-	-	6 083
Créances d'exploitation	D.5	2 804	-	-	2 804
Autres créances à court terme*	D.5	2 209	-	-	2 209
Actifs financiers disponibles à la vente	B.7	-	24	-	24
Trésorerie et équivalents de trésorerie	G.1	10 891	-	-	10 891
TOTAL		22 225	3 589	0	25 814
PASSIFS FINANCIERS					
Autres emprunts et dettes assimilées	G.2	-	-	3 398	3 398
Crédits-bails	G.2	-	-	24 835	24 835
Intérêts courus	G.2	-	-	19	19
Dettes d'exploitation et autres dettes*		-	-	12 253	12 253
TOTAL		0	0	40 505	40 505

Au 31 octobre 2021, il existe pour 3 565 kCHF de titres de participation évalués au niveau 3 sur la base du dernier rapport de gestion 2020/2021.

* A l'exclusion des charges payées d'avance et des produits constatés d'avance.

** Les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat global.

G.4 Produits et charges financières

(en kCHF)	2021-2022	2020-2021
Charges d'intérêts sur leasings	-314	-276
Charges d'intérêts sur autres emprunts	-1	-2
Produits de trésorerie	8	1
Coût de l'endettement net	-307	-277
Dividendes & intérêts	30	0
Effets de l'actualisation	-65	-55
Autres charges financières	-2 750	-28
Autres produits financiers	36	67
RÉSULTAT FINANCIER	-1 366	-293

Les autres charges financières présentent essentiellement l'abandon du prêt de Mayens de Bruson Promotion SA pour un montant de 1690 kCHF dans le cadre du développement du secteur des Mayens de Bruson (note B.6), ainsi que la réévaluation d'un acompte de construction au taux de change de clôture pour un montant de 1025 kCHF.

G.5 Politique de gestion des risques financiers

Risque de flux de trésorerie et risque de taux d'intérêt

La trésorerie opérationnelle est relativement indépendante des fluctuations des taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt auquel le Groupe est exposé provient des emprunts à long terme. Le Groupe a pour politique de maintenir environ 80% de ses emprunts en instruments à terme et taux fixe.

Pour l'exercice 2021-2022, l'impact de la variation de 50 points de base sur le taux d'intérêt des dettes financières à taux fixe est de 122 kCHF.

Pour l'exercice précédent, l'impact de la variation de 50 points de base sur le taux d'intérêt des dettes financières à taux fixe est de 85 kCHF.

Le Groupe n'a pas recours à des produits dérivés, ni pour les emprunts à long terme, ni pour la gestion de sa trésorerie opérationnelle.

Risque de change

Les activités du Groupe sont peu exposées au risque de change.

Risque de contrepartie (crédits)

Le Groupe n'est que faiblement exposé à des risques de crédits significatifs:

- Pour les actifs financiers, le risque est évalué selon la catégorie d'actifs financiers conformément aux dispositions décrites sous la note G.3;
- Pour les créances clients, ces risques sont couverts par une provision adaptée des créances douteuses calculée sur la base d'informations historiques et d'estimations quant à la solvabilité des clients;
- Les excédents de trésorerie sont investis sans risques et uniquement auprès d'établissements financiers suisses de premier ordre.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que le Groupe ne puisse s'acquitter de ses obligations financières en temps opportun.

La surveillance étroite des liquidités au niveau du Groupe ainsi que de l'allocation des ressources permet de posséder les liquidités adéquates à chaque instant.

Afin de couvrir ses besoins, le Groupe a pour objectif de maintenir une flexibilité financière en conservant des lignes de crédit ouvertes mais non utilisées.

Le détail des dettes financières par échéance figure en note G.2.

Au 31 octobre 2022, le Groupe Téléverbier n'utilisait aucun crédit de trésorerie par rapport à un montant total disponible de 12 000 kCHF réparti sur quatre établissements financiers.

Risque juridique

En cas de litige, la direction évalue l'issue des procédures judiciaires et constitue les provisions adéquates sur la base des faits connus au moment de la clôture, conformément à la norme IAS 37.

SECTION H - IMPOSITION

H.1 Impôts sur le bénéfice

L'impôt sur le bénéfice des sociétés se décompose ainsi :

(en kCHF)	2021-2022	2020-2021
Impôts courants	-47	-223
Impôts différés	-2 326	341
IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE	-2 373	118

Explication de la charge d'impôts

(en kCHF)	2021-2022	2020-2021
Taux d'imposition moyen effectif du groupe	16,24%	22,52%
Résultat opérationnel	14 996	-719
Résultat financier	-1 366	-293
Quote-part dans les entreprises associées	978	488
Résultat avant impôts	14 608	-524
Impôt sur le bénéfice au taux moyen effectif du groupe	-2 373	118
RÉSULTAT NET	12 235	-406

(en kCHF)	2021-2022	2020-2021
Taux d'imposition moyen théorique du groupe	16,98%	16,98%
Charge théorique d'impôt	-2 480	89
Effets impôts exercices précédents	225	87
Effets des sociétés associées	-117	-58
CHARGE D'IMPÔT RÉELLE	-2 373	118

H.2 Impôts différés

Les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les derniers taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés.

Les effets dus aux changements des taux d'impôts sont pris en compte lors de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires sauf si l'impôt différé est généré par un écart d'acquisition non déductible fiscalement ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires imposables liées à des participations dans les filiales, entreprises sous influence notable ou entreprises conjointes sauf s'il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Il n'est constaté d'impôt différé actif sur les déficits reportables que dans la mesure où leur récupération sur une durée raisonnable apparaît probable.

La charge d'impôt est constatée au compte de résultat sauf si elle concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres. Dans ce cas, elle est aussi comptabilisée en capitaux propres.

Les impôts différés ne sont pas actualisés.

La répartition des impôts différés selon l'objet du retraitement auquel ils se rapportent est la suivante :

(en kCHF)	Immobilisations corporelles	Autres	Total
Au 31 octobre 2020	14 601	-331	14 270
Comptabilisé au compte de résultat	-485	144	-341
Comptabilisé comme autres éléments du résultat global		625	625
Au 31 octobre 2021	14 116	438	14 554
Comptabilisé au compte de résultat	2 473	-146	2 327
Comptabilisé comme autres éléments du résultat global		650	650
Au 31 octobre 2022	16 589	942	17 531

La colonne Immobilisations corporelles correspond au retraitement des amortissements des immobilisations corporelles.

La colonne Autres inclut notamment l'impôt différé sur le passif de prévoyance et l'impôt différé sur la réévaluation des titres évalués à la juste valeur.

SECTION I - EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

La valeur des actifs et passifs à la date du bilan est ajustée lorsque des événements subséquents altèrent les montants relatifs aux situations existant à la date de clôture.

Ces ajustements ont lieu jusqu'à la date d'approbation des comptes consolidés par le Conseil d'administration.

Au 24 février 2023, date d'approbation par le Conseil d'administration pour la publication des comptes consolidés, le Groupe n'a eu connaissance d'aucun événement postérieur qui nécessite la modification de la valeur des actifs et passifs ou une indication complémentaire dans l'annexe.

8. RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE TÉLÉVERBIER SA, À VAL DE BAGNES



Tél. +41 27 324 70 70
www.bdo.ch

BDO SA
Place du Midi 36
1950 Sion

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
À l'Assemblée générale de TELEVERBIER S.A., Val de Bagnes

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de TELEVERBIER S.A. et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 octobre 2022, le compte de résultat global consolidé, le tableau des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe aux états financiers consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les états financiers consolidés ci-joints (pages 33 à 66) donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe au 31 octobre 2022 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des International Standards on Auditing (ISA) et des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé «Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit du groupe».

Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses, aux exigences de la profession et à l'International Code of Ethics for Professional Accountants (including International Independence Standards) de l'International Ethics Standards Board for Accountants (code IESBA), et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Éléments clés de l'audit

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des états financiers consolidés de l'exercice. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit global du groupe et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

Éléments clé d'audit

Comment nous avons considéré les éléments clés dans notre audit

Activation et évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites dans les états financiers consolidés à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient, diminué des amortissements et des pertes de valeur.

Au 31 octobre 2022, les états financiers consolidés font apparaître des immobilisations corporelles d'une valeur totale de CHF 160.2 millions, ce qui représente 77% du total des actifs.

Selon notre appréciation, cette rubrique revêt une importance particulière en raison de son caractère significatif ainsi que de la définition des durées de vie et par la détermination de la nécessité de procéder à un test de dépréciation, en fonction des indices identifiés par unité génératrice de trésorerie qui sont soumis à une marge d'appréciation.

Dans le cadre de l'audit du système de contrôle interne, nous nous sommes assurés, par le biais d'entretiens, de l'inspection de documents et de l'examen des contrôles clés, que des processus internes appropriés pour la reconnaissance et l'évaluation des immobilisations corporelles étaient en place.

Dans le domaine des investissements, nous avons testé par sondage le caractère approprié de l'activation des actifs sur la base des factures, l'affectation correcte à la catégorie d'actifs ainsi que l'adéquation des durées de vie utiles qui en résultent sur la base des directives internes.

Activation des immobilisations corporelles

Le conseil d'administration approuve un budget annuel d'investissement. Les investissements sont évalués par la direction sur la base des bilans par affaire et répartis selon leur nature entre capitalisation et imputation aux dépenses de maintenance. Les actifs capitalisés sont amortis lorsqu'ils sont prêts à être mis en service.

Dépréciation des immobilisations corporelles

La direction évalue régulièrement s'il existe des indices de dépréciation. Sur la base des résultats de l'exercice 2021/2022 et des indicateurs de la saison en cours, la direction n'a identifié aucun indice de dépréciation potentielle. En ce qui concerne les unités génératrices de trésorerie que constituent les restaurants individuels de la société, et en raison de la charge de dépréciation comptabilisée lors de l'exercice 2019/2020, la direction a effectué un nouveau test de dépréciation, examiné et approuvé par le conseil d'administration, qui a permis de conclure qu'une reprise de dépréciation n'était pas nécessaire.

Les principes d'évaluation des immobilisations corporelles sont présentés dans la note E.1, "Immobilisations corporelles" des états financiers consolidés. Les valeurs brutes, les amortissements cumulés et les pertes de valeur cumulées ainsi que la procédure de test de dépréciation y sont détaillés.

Subventions publiques relatives à la pandémie de COVID-19

Le Groupe a reçu des subventions publiques visant à atténuer les impacts négatifs de la pandémie de COVID-19, pour un total de CHF 8.3 millions. Les aides financières sont soumises à des conditions d'octroi susceptibles de conduire au remboursement si les conditions ne devaient plus être remplies.

La direction évalue si les conditions relatives à l'octroi des aides financières sont remplies à la date du bilan et s'il existe une assurance raisonnable que les subventions seront reçues, afin de déterminer les montants à comptabiliser conformément à IAS 20.

Selon notre appréciation, la comptabilisation des subventions publiques constitue un élément clé d'audit en raison de leur caractère significatif ainsi que de l'important jugement de la direction afin de déterminer si les conditions d'octroi sont remplies au 31 octobre 2022 et s'il existe une assurance raisonnable que les subventions seront reçues.

Les principes de comptabilisation des subventions publiques sont présentés dans la note D.2, "Détail des produits opérationnels" des états financiers consolidés.

Autres informations du rapport de gestion

Le conseil d'administration est responsable des autres informations du rapport de gestion. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des états financiers consolidés, des états financiers sociaux, rapport de rémunération et de nos rapports correspondants.

Les autres informations du rapport de gestion ne constituent pas l'objet de notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés et nous ne formulons aucune appréciation sur ces informations.

Nous avons obtenu la liste des activations de l'exercice, relative à la mise en service des actifs, signée par les chefs de service et le directeur financier.

En outre, nous avons examiné de manière critique les comptes de charges pertinents et effectué des contrôles aléatoires pour nous assurer qu'aucun coût nécessitant une capitalisation n'ait été comptabilisé dans le compte de résultat.

Nous avons évalué l'appréciation de la direction quant à une éventuelle dépréciation. Nous avons obtenu une compréhension du processus d'évaluation en examinant la documentation relative à l'identification d'indices et en interrogeant la direction et le comité d'audit.

En outre, nous avons évalué le caractère approprié du modèle DCF utilisé et nous avons examiné de manière critique les projections sous-jacentes quant à leur faisabilité. En outre, nous avons validé les hypothèses utilisées pour calculer le taux d'actualisation au moyen de sources externes. Des experts internes ont été consultés à cette fin.

Dans le cadre de nos procédures d'audit, nous avons obtenu et inspecté la documentation relative aux aides financières accordées. Nous avons identifié les conditions d'octroi ainsi que les procédures respectives de demande de soutien puis d'approbation.

Nous avons évalué l'appréciation de la direction et du conseil d'administration quant à la réalisation des conditions d'octroi ainsi qu'à l'obtention d'une assurance raisonnable sur le versement des subventions en examinant les termes et conditions de la documentation et des informations sur lesquelles la direction s'est basée afin de former son jugement. Des experts internes ont été consultés à cette fin.

Nous avons apprécié le caractère approprié et suffisant des informations relatives aux subventions publiques fournies dans les annexes aux états financiers consolidés.



Dans le cadre de notre audit du groupe, il est de notre devoir de lire les autres informations et de juger s'il existe des incohérences significatives par rapport aux états financiers consolidés ou à nos conclusions d'audit, ou si les autres informations semblent présenter des anomalies significatives d'une autre façon. Si, sur la base de nos travaux, nous arrivons à la conclusion qu'il existe une anomalie significative dans les autres informations, nous devons produire un rapport. Nous n'avons aucune remarque à formuler à ce sujet.

Responsabilité du conseil d'administration pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des états financiers consolidés donnant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les IFRS et les exigences légales. Le conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit du groupe

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des ISA et des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Un descriptif plus détaillé de nos responsabilités dans l'audit des états financiers est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Ce descriptif fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les présents états financiers consolidés.

Sion, le 28 février 2023

BDO SA

Thomas Bigler
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Bastien Forré
Expert-réviseur agréé

ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX

Exercice du 1.11.2021 au 31.10.2022



9. COMPTES ANNUELS

(Exercice du 1.11.2021 au 31.10.2022)

9.1 COMPTE DE RÉSULTAT

(en CHF)	2021/2022	En %	2020/2021	En %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Vente de marchandises	706 976	1,3%	523 155	1,3%
Produits des ventes de biens	5 733 070	10,2%	3 416 284	8,5%
Produits des ventes de services	49 872 387	88,6%	36 306 320	90,2%
Chiffre d'affaires	56 312 433	100,0%	40 245 759	100,0%
Production immobilisée	702 172	1,2%	808 230	2,0%
Total des produits d'exploitation	57 014 605	101,2%	41 053 989	102,0%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de matières et de marchandises	2 143 844	3,8%	1 176 697	2,9%
Autres charges d'exploitation	13 514 755	24,0%	12 118 731	30,1%
Impôts, taxes et charges analogues	631 205	1,1%	850 207	2,1%
Frais de personnel	19 366 738	34,4%	17 611 970	43,8%
Total des charges d'exploitation	35 656 542	63,3%	31 757 604	78,9%
EBITDA	21 358 063	37,5%	9 296 386	22,6%
Dotations nettes aux amortissements	27 054 748	48,0%	9 295 550	23,1%
Dotations nettes aux provisions	-1 038 610	-1,8%	-227 306	-0,6%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-4 658 075	-8,2%	228 142	0,6%
Produits financiers	110 585	0,2%	104 414	0,3%
Charges financières*	-2 745 191	-4,9%	-284 357	-0,7%
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-7 292 681	-13,0%	48 198	0,1%
Produits et charges hors exploitation	-150 885	-0,3%	1 166 185	2,9%
Produits exceptionnels, uniques ou hors période*	8 327 170	14,8%	23 020	0,1%
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période*	-882 733	-1,6%	0	0,0%
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	871	0,0%	1 237 403	3,1%
Impôts	0	0,0%	-214 000	-0,5%
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	871	0,0%	1 023 403	2,5%

* Cf détail en annexe

9.2 BILAN

ACTIF

(en CHF)

	31.10.2022	31.10.2021
ACTIF CIRCULANT		
Trésorerie	10 370 792	10 069 228
Créances résultant de livraison de biens et de prestations de services*	1 369 244	1 314 831
Autres créances à court terme*	11 299 867	2 627 909
Stocks	1 771 366	1 150 103
Actifs de régularisation	777 607	656 395
TOTAL ACTIF CIRCULANT	25 588 876	15 818 466
ACTIF IMMOBILISÉ		
Prêts rattachés aux participations*	7 793 000	9 233 000
Autres titres immobilisés*	2 534 395	2 534 395
Prêts	131 000	154 000
Autres immobilisations financières*	5 000	5 000
Immobilisations financières	10 463 395	11 926 395
Participations*	6 085 721	6 133 721
Participations	6 085 721	6 133 721
Terrains	11 891 283	11 892 498
Constructions	2 632 548	2 822 876
Installations techniques	14 820 009	14 743 439
Autres immobilisations corporelles	5 086 751	4 786 476
Immobilisations en cours*	17 630 284	24 170 488
Avances et acomptes*	10 589 735	14 748 106
Immobilisations corporelles	62 650 610	73 163 883
Concessions, brevets, logiciels	536 346	557 133
Autres immobilisations incorporelles	838 319	1 015 194
Immobilisations incorporelles	1 374 665	1 572 327
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	80 574 391	92 796 326
TOTAL DE L'ACTIF	106 163 267	108 614 792

* Cf détail en annexe

PASSIF

(en CHF)

	31.10.2022	31.10.2021
CAPITAUX ÉTRANGERS		
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services*	5 454 538	8 812 670
Dettes portant intérêt à court terme	2 492 818	3 819 436
Dettes fiscales et sociales*	2 441 087	2 077 527
Autres dettes à court terme*	8 457 280	4 989 998
Passifs de régularisation	5 246 513	4 655 816
Capitaux étrangers à court terme	24 092 236	24 355 447
Dettes portant intérêt à long terme	18 742 762	21 091 533
Provisions pour risques et charges	7 873 203	7 713 617
Capitaux étrangers à long terme	26 615 965	28 805 150
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS	50 708 201	53 160 598
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions	18 900 000	18 900 000
Capital-actions	18 900 000	18 900 000
Réserves issues d'apports de capital	1 276 259	1 276 259
Réserve légale issue du capital	1 276 259	1 276 259
Réserve légale générale issue du bénéfice	9 450 000	9 450 000
Réserve légale issue du bénéfice	9 450 000	9 450 000
Résultats reportés	25 827 936	24 804 532
Résultat de l'exercice	871	1 023 403
Réserves facultatives issues du bénéfice	25 828 807	25 827 935
TOTAL CAPITAUX PROPRES	55 455 066	55 454 194
TOTAL DU PASSIF	106 163 267	108 614 792

* Cf détail en annexe

9.3 ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO).

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou leur coût de revient, déduction faite des amortissements économiques nécessaires.

Des amortissements immédiats, conformément aux dispositions fiscales applicables, sont également réalisés par l'entreprise.

Informations et commentaires concernant certains postes du bilan et du compte de résultat

(en CHF)

	31.10.2022	31.10.2021
Créances résultant de livraison de biens et de prestations de services	1 369 244	1 314 831
Dont:		
Créances envers d'autres sociétés du groupe	182 091	374 671
Autres créances à court terme	11 299 867	2 627 909
Dont:		
Créances envers d'autres sociétés du groupe	1 131 159	940 164
Soutien aux sociétés de remontées mécaniques durant la crise du COVID-19	8 321 480	0
Prêts rattachés à des participations	7 793 000	9 233 000
Prêts envers d'autres sociétés du groupe	7 793 000	9 233 000
Dont prêt en postposition envers une société du groupe	3 239 999	3 240 000
Immobilisations en cours	17 630 284	24 170 488
Avances et acomptes	10 589 735	14 748 106
Au 31 octobre 2022, ces rubriques incluent notamment:		
- 2,1 millions de CHF pour le restaurant de La Pasay		
- 6,2 millions de CHF pour le télésiège de La Pasay		
- 9,9 millions de CHF pour la réfection du réseau d'enneigement mécanique Lacs-Attelas-Ruinettes		
- 3,3 millions de CHF à titre d'acompte pour le projet du télémix d'Esserts-Savoieyres		
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	5 454 538	8 812 670
Dont:		
Dettes envers d'autres sociétés du groupe	1 694 642	2 389 983
Autres dettes à court terme	8 457 280	4 989 998
Dont:		
Autres dettes envers d'autres sociétés du groupe	184 670	135 534
Provisions pour risques et charges	7 873 203	7 713 617
Dont:		
Provision de démantèlement	3 788 983	3 737 638
Suite à l'accord du service des Contributions en 2011, une provision des coûts de démantèlement des installations existantes est comptabilisée.		
Frais de personnel	19 366 738	17 611 970
Dont:		
Indemnités pour réduction de l'horaire de travail (RHT)	0	179 253

Dissolution nette de réserves latentes	0	2 488 469
---	----------	------------------

Nombre de collaborateurs

Emplois à plein temps en moyenne annuelle

Plus de 250 emplois à plein temps

Autres titres immobilisés	2 534 395	2 534 395
----------------------------------	------------------	------------------

NV Remontées mécaniques SA, Nendaz

4669 actions au porteur de CHF 500 chacune

90 actions au porteur de CHF 250 chacune

10 actions au porteur de CHF 125 chacune

Représentant le 12.85 % (N-1: 12.85 %) du capital-actions

Représentant le 12.85 % (N-1: 12.85 %) du droit de vote

Provision pour dépréciation

Valeur au bilan

2 612 373

2 612 373

-96 896

-96 896

2 515 477

2 515 477

Divers titres immobilisés

18 918

18 918

Participations

6 085 721

6 133 721

1. Participations intégrées globalement

1 674 019

1 672 019

1.1. STA Services Techniques Alpins SA, Sembrancher

1387 actions nominatives de CHF 1000 chacune

Représentant le 92,47% (N-1: 92,47%) du capital-actions

Représentant le 92,47% (N-1: 92,47%) du droit de vote

Valeur au bilan

1 386 500

1 386 500

1.2. Verbier Sport Plus SA, Val de Bagnes

102 actions nominatives de CHF 1000 chacune

Représentant le 51% (N-1: 50%) du capital-actions

Représentant le 51% (N-1: 50%) du droit de vote

Valeur au bilan

102 000

100 000

1.3. Tzoum'Evasion Sàrl, Riddes

181 parts sociales de CHF 100 chacune

Représentant le 75,42% (N-1: 75,42%) du capital social

Représentant le 75,42% (N-1: 75,42%) du droit de vote

Valeur au bilan

75 419

75 419

1.4. T-Shop Sàrl, Riddes

101 parts sociales de CHF 100 chacune

Représentant le 50,5% (N-1: 50,5%) du capital social

Représentant le 50,5% (N-1: 50,5%) du droit de vote

Valeur au bilan

10 100

10 100

1.5. T-Resort SA, Val de Bagnes

100 actions nominatives de CHF 1000 chacune

Représentant le 50% (N-1: 50%) du capital-actions

Représentant le 50% (N-1: 50%) du droit de vote

Valeur au bilan

100 000

100 000

(en CHF)

	31.10.2022	31.10.2021
2. Participations mises en équivalence	4 386 702	4 436 702
2.1. T-One SA, Val de Bagnes		
50 000 actions nominatives de CHF 10 chacune		
Représentant le 50% (N-1: 50%) du capital-actions	1 500 000	1 500 000
Représentant le 50% (N-1: 50%) du droit de vote		
Provision pour dépréciation	-100 000	-100 000
Valeur au bilan	1 400 000	1 400 000
2.2. Télé-Thyon SA, Vex		
24 693 actions nominatives de CHF 100 chacune		
Représentant le 30,87% (N-1: 30,87%) du capital-actions		
Représentant le 30,87% (N-1: 30,87%) du droit de vote		
Valeur au bilan	2 986 702	2 986 702
2.3. Mayens de Bruson Promotion SA, Val de Bagnes		
50 actions nominatives de CHF 1000 chacune		
Représentant le 0% (N-1: 50%) du capital-actions		
Représentant le 0% (N-1: 50%) du droit de vote		
Valeur au bilan	0	50 000
2.4. Chez Dany SA, Val de Bagnes		
5 000 actions nominatives de CHF 100 chacune		
Représentant le 33,33% (N-1: 33,33%) du capital-actions	500 000	500 000
Représentant le 33,33% (N-1: 33,33%) du droit de vote		
Provision pour dépréciation	-500 000	-500 000
Valeur au bilan	0	0
3. Autres titres de participations	25 000	25 000
3.1. Les 4 Vallées SA, Nendaz		
25 actions nominatives de CHF 1000 chacune		
Représentant le 25% (N-1: 25 %) du capital-actions		
Représentant le 25% (N-1: 25 %) du droit de vote		
Valeur au bilan	25 000	25 000

Valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail

(en CHF)

	31.10.2022	31.10.2021
Tous les leasings sont activés		
Télesiège des Attelas	149 821	177 920
Télécabine de la Tzoumaz	150 931	178 005
Télesiège Mayentzet	642 044	911 836
Télécabine Châble Mayens de Bruson	6 343 715	6 413 202
Télécabine Médran IV	0	19 480 378
Enneigement mécanique	7 053 740	7 053 740
Valeur nette comptable	14 340 251	34 215 082

Valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail (suite)

(en CHF)	31.10.2022	31.10.2021
Télesiège des Attelas	0	511 658
Télécabine de la Tzoumaz	0	720 988
Télesiège Mayentzet	1 812 567	2 232 239
Télécabine Châble Mayens de Bruson	3 173 372	3 759 866
Télécabine Médran IV	10 600 618	11 325 713
Enneigement mécanique	5 602 271	6 284 653
Engagements de leasing	21 188 828	24 835 118
Dont échéance :		
Inférieur à 1 an	2 446 066	3 762 336
Supérieur à 1 an et inférieur à 5 ans	9 714 245	11 401 825
Supérieur à 5 ans	9 028 517	9 670 956

Engagements en faveur de tiers

Téléverbier SA assure un engagement de solidarité en tant que co-associé dans deux sociétés simples : Co-propriété Mont Fort et Bar des Etablons.

Téléverbier SA assure également un engagement de solidarité à hauteur de CHF 4 mios dans le cadre du crédit hypothécaire de T-One SA (société-fille) accordé par la Banque CIC (Suisse) SA.

(en CHF)	31.10.2022	31.10.2021
Engagements hors bilan liés aux immobilisations corporelles	7 693 500	8 462 850

Actifs gagés pour propre compte

1 113 253	1 160 237
------------------	------------------

Explications concernant certains postes du compte de résultat

Dépréciation du prêt de Mayens de Bruson Promotion SA	1 390 000	0
Réévaluation de l'acompte Leitner	1 040 367	0
Intérêts sur engagement de leasing	314 232	276 493
Divers	592	7 864
Total charges financières	2 745 191	284 357
Coupons prescrits	1 048	23 020
Location de salle	4 643	0
Soutien aux sociétés de remontées mécaniques durant la crise du COVID-19	8 321 480	0
Total produits exceptionnels, uniques ou hors période	8 327 170	23 020
Variation provision pour risques	787 233	0
Autres charges exceptionnelles	95 500	0
Total charges exceptionnelles, uniques ou hors période	882 733	0

Liste des actionnaires importants

Christian Burrus	26,04%	29,17%
Commune et Bourgeoisie de Val de Bagnes	25,86%	25,86%
Groupe d'actionnaires de Val de Bagnes et d'Entremont	8,45%	8,45%
Groupe d'actionnaires de la station	4,53%	4,53%

Événements importants survenus après la date du bilan

Il n'existe aucun événement important survenu après la date du bilan ayant un impact sur les valeurs comptables des actifs et passifs présentés ou devant être publiés ici.

9.4 RÉPARTITION DU RÉSULTAT AU BILAN

Le Conseil d'administration propose la répartition suivante du résultat au bilan :

(en kCHF)

		2021-2022	2020-2021
Report à nouveau	1 ^{er} novembre	25 827 936	24 804 532
Résultat de l'exercice		871	1 023 403
Résultat à disposition au	31 octobre	25 828 807	25 827 935
Dividendes		0	0
Report à nouveau		25 828 807	25 827 935
TOTAL RÉPARTI		25 828 807	25 827 935

10. RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES ANNUELS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE TÉLÉVERBIER SA, À VAL DE BAGNES



Tél. +41 27 324 70 70
Fax +41 27 324 70 79
www.bdo.ch

BDO SA
Place du Midi 36
1950 Sion

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

À l'Assemblée générale de TELEVERBIER S.A., Val de Bagnes

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

Opinion d'audit

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de TELEVERBIER S.A., comprenant le bilan, le compte de résultat, et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 octobre 2022.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 70 à 78) pour l'exercice arrêté au 31 octobre 2022 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé «Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels».

Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des comptes annuels et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

Éléments clés de l'audit

Comment nous avons considéré les éléments clés dans notre audit

Activation et évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites dans les comptes annuels à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient, diminué des amortissements et des pertes de valeur. Conformément aux prescriptions fiscales cantonales, des amortissements immédiats peuvent être comptabilisés lors de l'exercice durant lequel l'immobilisation a été acquise.

Au 31 octobre 2022, les comptes annuels font apparaître des immobilisations corporelles d'une valeur totale de CHF 62.7 millions, ce qui représente 59% du total des actifs.

Selon notre appréciation, cette rubrique revêt une importance particulière en raison de son caractère significatif ainsi que de la définition des durées de vie et par la détermination de la nécessité de procéder à un test de dépréciation, en fonction des indices identifiés par unité génératrice de trésorerie qui sont soumis à une marge d'appréciation.

Dans le cadre de l'audit du système de contrôle interne, nous nous sommes assurés, par le biais d'entretiens, de l'inspection de documents et de l'examen des contrôles clés, que des processus internes appropriés pour la reconnaissance et l'évaluation des immobilisations corporelles étaient en place.

Dans le domaine des investissements, nous avons testé par sondage le caractère approprié de l'activation des actifs sur la base des factures, l'affectation correcte à la catégorie d'actifs ainsi que l'adéquation des durées de vie utiles qui en résultent sur la base des directives internes.

Eléments clés de l'audit

Activation des immobilisations corporelles

Le conseil d'administration approuve un budget annuel d'investissement. Les investissements sont évalués par la direction sur la base des bilans par affaire et répartis selon leur nature entre capitalisation et imputation aux dépenses de maintenance. Les actifs capitalisés sont amortis lorsqu'ils sont prêts à être mis en service.

Dépréciation des immobilisations corporelles

La direction évalue régulièrement s'il existe des indices de dépréciation. Sur la base des résultats de l'exercice 2021/2022 et des indicateurs de la saison en cours, la direction n'a identifié aucun indice de dépréciation potentielle.

Les principes d'évaluation des immobilisations corporelles sont présentés dans la note "Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels" des comptes annuels sociaux.

Subventions publiques relatives à la pandémie de COVID-19

Le Groupe a reçu des subventions publiques visant à atténuer les impacts négatifs de la pandémie de COVID-19, pour un total de CHF 8.3 millions. Les aides financières sont soumises à des conditions d'octroi susceptibles de conduire au remboursement si les conditions ne devaient plus être remplies.

La direction évalue si les conditions relatives à l'octroi des aides financières sont remplies à la date du bilan et s'il existe une assurance raisonnable que les subventions seront reçues, afin de déterminer les montants à comptabiliser.

Selon notre appréciation, la comptabilisation des subventions publiques constitue un élément clé d'audit en raison de leur caractère significatif ainsi que de l'important jugement de la direction afin de déterminer si les conditions d'octroi sont remplies au 31 octobre 2022 et s'il existe une assurance raisonnable que les subventions seront reçues.

Les subventions publiques sont présentées dans la note "Explication concernant certains postes du compte de résultat" des comptes annuels.

Comment nous avons considéré les éléments clés dans notre audit

Nous avons obtenu la liste des activations de l'exercice, relative à la mise en service des actifs, signée par les chefs de service et le directeur financier.

En outre, nous avons examiné de manière critique les comptes de charges pertinents et effectué des contrôles aléatoires pour nous assurer qu'aucun coût nécessitant une capitalisation n'ait été comptabilisé dans le compte de résultat.

Nous avons évalué l'appréciation de la direction quant à une éventuelle dépréciation. Nous avons obtenu une compréhension du processus d'évaluation en examinant la documentation relative à l'identification d'indices et en interrogeant la direction et le comité d'audit.

Dans le cadre de nos procédures d'audit, nous avons obtenu et inspecté la documentation relative aux aides financières accordées. Nous avons identifié les conditions d'octroi ainsi que les procédures respectives de demande de soutien puis d'approbation.

Nous avons évalué l'appréciation de la direction et du conseil d'administration quant à la réalisation des conditions d'octroi ainsi qu'à l'obtention d'une assurance raisonnable sur le versement des subventions en examinant les termes et conditions de la documentation et des informations sur lesquelles la direction s'est basée afin de former son jugement. Des experts internes ont été consultés à cette fin.

Nous avons apprécié le caractère approprié de la présentation et de la classification des subventions publiques dans les annexes aux comptes annuels.

Responsabilité du Conseil d'administration pour les comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels en conformité avec les exigences légales et les statuts. Le conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Un descriptif plus détaillé de nos responsabilités dans l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Ce descriptif fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Sion, le 28 février 2023

BDO SA

Thomas Bigler
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Bastien Forré
Expert-réviseur agréé

ONT COLLABORÉ POUR LA SOCIÉTÉ EN 2021/2022

ABBET Damien | ACAMPORA Isabella | ADHIKARI Dhan Bahadur | AEBY Arthur | AGABIO Cristina | AGNES-CHOAIN Martin
ALCAIDE RODRIGUEZ Patricia | ALCOLEA DE MINGO Jesus | ALFANO Stéphane | ALLAMAN Ismaël | ALLAMAN Samuel | ALLIO Sarah
AMAUDRUZ Paul-Victor | ANDRE Philippe | ANDREY Emmeline | ANTONIN Catherine | ARLETTAZ Blaise | ASSOUAN KONE Olivia Carene
AUBERT Samuel | AYER Elodie | BACCHETTA Valentina | BAGNOUD Ghislaine | BALLEYS Alain | BALOGE Mélanie | BANON MARTI Nicolas
BARNOUIN Emeric | BARR Loriane | BASTIN Chandra | BELAN Yan | BELO FRANCO Hugo | BEN M'RABET Denis | BERCLAZ Gianni | BERCLAZ Mégane
BERNARDI Martina | BEROD Loic | BESSARD Anne-Françoise | BESSARD Céline | BESSE Ana | BESSE Georges | BESSE Jean-Pierre | BESSON Steve
BESSON David | BESSON Inacyara | BESSON Patricia | BESSON Sophie | BIGOT Ronan | BILLAULT Fany Pauline | BINGGELI Chantal | BISELX Marion
| BLANC Laurent | BLANC Mathilde | BLANC Pietro | BLANC Séverine | BLANCHET Elodie | BLANCHET Elodie | BODI Gianluca | BOFFELLI Lucia
BOHNET Emily | BONETTO Alessandra | BONNET Audrey | BOREL Désirée | BORGEAUD Lionel | BOTILDE Adrien | BOURGEOIS Jérémie
BOVIER Eric | BRADY John | BRAND John | BRAUN Yann | BROSSEAU Kalede | BRUCHEZ Bernard | BRUCHEZ Etienne | BRUCHEZ Jacques
BRUCHEZ Jean-Marc | BRUCHEZ Jean-Michel | BRUCHEZ Mathieu | BRUCHEZ Nicolas | BRUCHEZ Tanya | BRUCHEZ Valentin | BUGNON Céline
BULTEZ Jonathan | BURATTI Clarence | BUSER Chris | CAMPO Ophélie | CANTINI Fabien | CARLE Mickaël | CARON Marc-Antoine
CARRON Jean-Marie | CARRON Louis | CASANOVA Raymond | CASTIONI Sylvain | CASTIONI Sylvain | CATTANEO Kevin | CATTANEO Romano
CHAMPSAUR Gérald | CHARBONNET Chantal | CHARPENTIER Hugo | CHAUSSONNET Nicolas | CHELABI Myriam | CHESEAUX Justine
CHESEAUX Thomas | CHRISTINAT Thierry | CHYTIL Miroslav | CLERC Christian | COLLE Alessandra | CONTIER Carine | COQUOZ Joaquim
CORTHAY Baptiste | CORTHAY Bertrand | CORTHAY Flora | CORTHAY Jérôme | CORTHAY Shannon | CORTHAY DURRER Anne-Claude | COULLET Alizée
COUSIN Emeline | COUTAZ Melvyn | CRETENAND Chloé | CRETENAND Rébecca | CURRAT Simon | CURTAUD Alex | DA SILVA ALMEIDA Mara Filipa
DA SILVA LEAL Agostinho Paulo | DAGUZAN Julien | DARBELLAY Camille | DARBELLAY Jean-Louis | DARBELLAY Sébastien | DARBELLAY Thierry
DARIOLO Anne-Lise | DAVIET Céline | DE ARAUJO LOPES Pedro Miguel | DE BLEECKERE Sarah | DE CASTRO Jérôme | DE JESUS BENTO Teresa
DE MELO CARDOSO Paula Natalina | DE PROST Vincent | DE RYCKER Bert | DE SANTI Paolo | DEBONS Charles | DECAILLET Yoann | DECUGIS Chloé
DELEGLISE Jean-Claude | DELEGLISE Jean-Marc | DELEZE Malik | DELGADO UROSA Carlos | DELITROZ Jocelyne | DENICOL Florent | DENICOL Julien
DESLARZES Christophe | DESSIMOZ Adrien | DI GIACOMO Carlo | DIAS Nuno | DIAZ PEREZ Rosa Maria | DIDIER DUPONT Celine | DIJOUX Amaury
DORSAZ Jérôme | DOS SANTOS FRANCISCO Lucilia Maria | DOS SANTOS MELO André | DOUGLAS Craig | DROUET Jeanne | DUARTE VIEIRA Paulo Alexandre
DUDAS Maxime | DUMOULIN Christian | DURAND Anthony | DUTEIS Damien | ESTEVES AFONSO Manuel Augusto | ESTEVES PAIVA Joao Manuel
ESTEVEZ MARTIN Enrique | EUDIER Thomas | EXQUIS Jérémie | FAILLA Tony | FALCO Pascal | FAOUZI BENTAHAR Aicha | FARIAT El Mahdi
FARQUET Aurélien | FASSEL Jennifer | FAURE David | FAVRE Dominique | FAVRE Georges-André | FAVRE Valérie | FAVRE-FELIX Florent
FELLAY Laura | FELLAY Marc | FELLAY Pascal | FELLAY-TROILLET Laetitia | FERNANDEZ Melina | FERNANDEZ AVELLO Melisa | FILLIEZ Christian
FILLIEZ Cyril | FILLIEZ Daniel | FLORCZAK Alexandre | FLORIAN Thomas | FONTENEAU Antoine | FORMAZ Alain | FORMAZ Denis | FORT Eddy
FORT Yannick | FRACHEBOUD BRASIL Marta | FROSSARD Eloïse | GABBUD Christian | GABBUD Michel | GABIOUD Guillaume | GABRIEL Fabrice
GAILLARD Baptiste | GAILLARD Mickaël | GALLAY Thierry | GANTNER Carole | GARD Damien | GARD Jérémy | GARD Martial | GASQUET Francis
GATTONI Luca | GAY Nicolas | GAY Patrick | GEGIC Safet | GEOFFROY Marine | GEORIS Amandine | GEORIS Marc | GEORIS Marion | GERBER Eliane
GEX Mirella | GFELLER Jean-Luc | GIEN Maéva | GILLIOZ Patrick | GINGLINGER Carole | GIOVANNINI Aurélien | GIRARD Teddy | GIRARD Guillaume
GIROUD Thierry | GODART-CORTHAY Danielle | GOMES LOPES Joël | GONI Mateo | GONI LOPEZ Tobias | GOUVEIA ARAUJO Mélanie
GOUVEIA GOMES LOPES Idalia | GRANGE Aurore | GRECOS Ioannis | GROSS-RAGUENES Perrine | GUEX Stéphane | GUIGOZ Jean-Bernard |
GUIGOZ John | GUY Arnaud | GUZMAN Mélissa | HABERSAAT Brigitte | HABERSAAT Julien | HABERSAAT Maxime | HANNON Florie | HASANI Nazmi
HASSAN Nolwenn | HENNEQUIN Caroline | HERIN Maryse | HOFMANN Christian | HOFMANN Mathias | HUBER Elizabeth | HUBERT Julien
HUELGA Eddy | ITHIER Annie | JACQUEL Delphine | JACQUEMIN Tristan | JAMIESON Victoria | JILEK Milan | JORIS Marianne | JULLIER Alexandre
JULOU Marine | KAENEL Stéphane | KALBERMATTER Valentin | KELLER Lisa | KHERROUBI Gibril | KOKOURA Louis | KOLOGRECKI Jessica
KUJANSUU Elina | KUKALAJ Lumturije | LA CROIX Julien | LAGREE Claire | LAMARQUE Guillaume | LAMBERT Valérie | LAMBIEL Marie-Antoinette
LAMBIEL-MOOS Carole | LANCELOT Floriane | LANZA Flavian | LAPERTOT Marine | LATTION Mélina | LATTION Sandrine | LAYRE Amandine

LAZE Chloé | LEBRUN Bertrand | LECLERC Raphaël | LEFEBVRE Adrien | LEFFRAY Louise | Léger Kilian | LEJEUNE Laëtitia | LEVRAND Daniel
 LIODENOT David | LOPRETE Francesco | LOUIS Willy | LOVEY Ludovic | LOVEY Vincent | LOVISA Alain | LUISIER Nicolas | LUY Sophia
 MAES Isabelle | MAFFIOLI Lucas | MARCON Périne | MARCOZ Judry | MARE Franck | MARET Antoine | MARET Arlette | MARET Christophe
 MARET Dylan | MARET Eric | MARET Fabien | MARET Jean-Sébastien | MARET Jérôme | MARET Marie-Ange | MARET Murielle | MARET Pamela
 MARET Pascal | MARET Roger | MARET Steve | MARET Valérie | MARET Yan | MARET Yoan | MARSAN Aurélie | MARTIN Cédric
 MARTIN Jean-François | MARTIN Rosa-Francesca | MARTINA Patricia | MARTINOD Vincent | MATHIEU Pauline | MAXIMIANO FERREIRA Luis Filipe
 MAY Lionel | MAY Damien | MAY Justine | MAY Norbert | MAY Raphaël | MAY Roxane | MAY Steve | MAZAREI Sam | MELIN Valentine
 MELLAC Lise | MELLAC Lise | MERESSE Jeanne | METENIER Sébastien | METROZ Alain | MEYLAN Lorline | MICHAUD Lionel | MICHAUD Xavier
 MICHELI François | MICHELLOD Alain | MICHELLOD Alain (comm) | MICHELLOD Amandine | MICHELLOD Jérémy | MICHELLOD Laurent
 MICHELLOD Stéphanie | MICHELLOD Thomas | MIGNOT Swann | MITSCHDOERFFER Laëtitia | MONNET Anne-Marie | MONNET Julien
 MONNET Adrienne | MONNET Florence | MONNET Henri-Charles | MONNET Pascal 61 | MONNET Pierre-Joseph | MONNET Pierre-Louis
 MONTANS Mathieu | MOONCEK Alexandre | MORAND Myriam | MOREILLON Xavier | MOREIRA AMARAL Luis Filipe | MOREND Fabienne
 MOTTE William | MOTTET Alexandre | MOULIN Gaëlle | MOULIN Romy | MOUSSE Ronan | MUSSI Anna Maria | MUTAVUNIKA Régis
 NAVILLOUX Fabien | NEGRELLO Tim | NICOLLIER Fabien | NOWAK-DRABER Danuta | OGGIER-JILEK Florence | ORIEUX Alexis | OUGIER Mickaël
 PADULAZZI Alessandro | PAGLIOTTI Lionel | PALADINO Giuseppe | PECASTAING Julien | PELLICER Ophélie | PELLICER Ophélie | PELLISSIER Claude
 PELLISSIER Michaël | PELLISSIER Roland | PELLOUCHOUD Yamina | PEREIRA DUARTE Nuno Filipe | PERNEY Marie-Laure | PERRAUDIN Daria
 PERRAUDIN Ginette | PERRENOUD Cynthia | PERRETEN Pierre-André | PERROUD Luc | PETRELLI Cécile | PEYROU Océane | PFAFFHAUSER Monika
 PFISTER Yves | PFISTER Alexandre | PINTO VIEIRA Pedro Filipe | PISTORIUS Manuel | PISTORIUS Sayri | PORGES David | POTIN Jems
 QUENTIN Rémi | QUIHILLIRY Xavier | RABOUD Matthias | RAITH Guillaume | RAUSIS Jean-Michel | REGUIG Lilas | REUSE Francis | REUSE François
 REUSE-DORSAZ Marthe | REYNAUD Florian | RIBEIRO BROCHADO DO AMARAL Manuel Luis | RIBEIRO DO AMARAL Anibal Joaquim | RICHARD Benoît
 RIVA Loïs | RODUIT Amélie | RODUIT Jonathan | RODUIT Mathieu | RODUIT Maxence | ROGGO Martin | ROGGO Thomas | ROSERENS SCHALBETTER Monique
 ROSSET Frédéric | ROSSIER Maël | ROTEN Nathanaël | ROUSSEAU Romain | RUGHOO-BOURGEOIS Monique | RUOSS VILLANUEVA Joshua
 SARRASIN Gratiennne | SARRASIN Johny | SAUTHIER Marc-André | SCHNEITER Lorenz | SERGENT Audrey | SNIDER Patrick | SOARES MAGINA Maria Isaura
 SORIA Coralie | SUBILIA BERSIER Micheline | TEINTURIER Aurélie | TELLIER Elisa | TERRETTAZ Samuel | TEULET Méryl | THOMAS Laurent
 THOMMEN Shana | THOULOUSE Gabriel | TINGUELY Lou | TISSIERES Corinne | TISSOT Luc | TORELLO Yannick | TORNAY Jean-Pascal
 TORNAY Yannick | TOURMEAU Bertrand | TOUSIGNANT Sophie | TREINTA Ana | TROILLET Claude | TROILLET Raphaël | TURBERG Claude
 TURCHI Gérald | UDRIOT Sarah | UNGEMACHT Fabrice | UNGEMACHT Patrick | UTTINGER Mélissa | VALDENNAIRE Dominique | VALDENNAIRE Vincent
 VALDENNAIRE Sylvie | VALFREDINI Isabelle | VAN DEN HOOGEN Mathieu | VAN DEN HOOGEN Thomas | VAN DER STEEN Jonathan | VANHALME Alexandra
 VAUCHER Laurent | VAUCHER Leila | VAUDAN Alexandre | VAUDAN Anne-Dolorès | VAUDAN Zélie | VELEN Xavier | VIAL Nicolas
 VILLANUEVA-RUOSS Maria Soledad | VOIDE Florine | VOLLUZ Danila | VOUILLAMOZ Eva | VOUILLAMOZ Jean-Marc | VOUILLAMOZ Misaël
 VOUILLAMOZ Paul-André | VOUILLAMOZ Sébastien | VUJILLY Mégane | WEBER Laura | WICHT Roméo | ZARRILLO-FAVRE Clarisse
 ZINAOU-CARRUPT Claudine | ZUFFEREY Jennifer



VERBIER
4 VALLÉES

LEKI

FD



Impressum

Edition : Téléverbier

Rédaction : Téléverbier, Le fin mot Communication

Conception : Le fin mot Communication

Crédits photos : Téléverbier

Impression : PubliBagnes, Verbier

Tirage : 250 exemplaires

Ce rapport est également disponible en téléchargement sur rapportannuel.televerbier.ch



Téléverbier SA

CP 419, CH - 1936 Verbier

+41 (0)27 775 25 11

info@televerbier.ch

www.televerbier.ch

